



Projet d'avenir d'Agroscope

Concept détaillé et plan de mise en œuvre de la
future stratégie d'implantation des sites

29 avril 2020

Sommaire

Management Summary	5
1 Situation initiale	8
1.1 Stratégie d'Agroscope	8
1.1.1 Mandat et missions d'Agroscope	8
1.1.2 Orientation stratégique et thématique d'Agroscope	8
1.1.3 Concept actuel d'implantation des sites	9
1.2 Projet d'avenir d'Agroscope.....	10
1.2.1 Mandat de repositionnement.....	10
1.2.2 Élaboration du concept de base et décisions prises jusqu'ici sur la future stratégie d'implantation des sites	11
1.2.3 Mandat pour l'élaboration du concept détaillé et du plan de mise en œuvre	13
1.3 Élaboration du concept détaillé et du plan de mise en œuvre	13
1.3.1 Description de la démarche.....	13
1.3.2 Lien et démarcation par rapport à l'étude des variantes 2018.....	14
2 Profils des sites de Posieux, Changins et Reckenholz et partenariats de recherche.....	16
2.1 Campus Posieux (FR)	16
2.1.1 Profil du site et priorités de recherche.....	16
2.1.2 Domaines de recherche et de compétences du site	17
2.2 Centre de recherche de Changins (VD)	17
2.2.1 Profil du site et priorités de recherche.....	17
2.2.2 Domaines de recherche et de compétences du site	18
2.3 Centre de recherche de Reckenholz (ZH).....	18
2.3.1 Profil du site et priorités de recherche.....	18
2.3.2 Domaines de recherche et de compétences du site	18
2.4 Partenaires de recherche	19
2.4.1 Coopération nationale en matière de recherche	19
2.4.2 Coopération internationale en matière de recherche	20
3 Stations d'essais décentralisées	22
3.1 Stations d'essais existantes	24
3.1.1 Station d'essais « Cultures spéciales dans l'arc alpin » à Conthey	24
3.1.2 Station d'essais « Viticulture et sélection de la vigne » à Pully.....	24
3.1.3 Station d'essais « Néobiotes » à Cadenazzo.....	25
3.1.4 Station d'essais « Numérisation » à Tänikon	26
3.1.5 Station d'essais « Détention, utilisation et élevage de chevaux » à Avenches	26
3.1.6 « Centre viticole » à Wädenswil	27
3.2 Nouvelles stations d'essais	28
3.2.1 Station d'essais « Cultures maraîchères » à Ins.....	28
3.2.2 Station « Œnologie » à Changins.....	28
3.2.3 « Viticulture et œnologie » à Leytron.....	29
3.2.4 Station d'essais « Produits à base de lait cru » à Grangeneuve	29
3.2.5 Station d'essais « Flux de substances » dans le canton de Lucerne	30
3.2.6 Station d'essais « Région d'application des technologies intelligentes » dans les cantons de Schaffhouse et de Thurgovie	30
3.2.7 Station d'essais « Agriculture de montagne et économie alpestre » dans les cantons du Valais, de Berne, des Grisons, d'Uri et du Tessin.....	31
3.2.8 Station d'essais Culture des fruits et des petits fruits (centre de compétences).....	32
3.2.9 Station d'essais « Technologie des denrées alimentaires » dans le canton de Zurich	32
3.2.10 Aperçu de l'engagement des cantons et de la filière dans les nouvelles stations d'essais	32
4 Futurs besoins d'Agroscope en matière d'infrastructures	35
4.1 Futurs profils des infrastructures des sites de Posieux, Changins et Reckenholz.....	35
4.2 Modifications des profils d'infrastructure sur les autres sites	36
4.3 Future taille des sites.....	37

4.4	Impact sur le besoin d'investissement et les coûts d'hébergement	38
5	Mise en œuvre prévue de la stratégie d'implantation des sites	40
6	Incidences humaines et financières	41
6.1	Incidences humaines	41
6.2	Incidences financières	43
6.2.1	Investissements nécessaires pour la mise en œuvre de la stratégie d'implantation des sites par rapport au statu quo	43
6.2.2	Évaluation de la rentabilité	44
7	Utilisation des gains d'efficacité	47
8	Appréciation de la future stratégie d'implantation des sites	49
8.1	Estimation de la réalisation des objectifs	49
8.2	Position du Conseil Agroscope sur la stratégie d'implantation des sites	49
8.3	Position du comité de projet externe sur la stratégie d'implantation des sites	50

Figures

Figure 1: Coûts d'hébergement 2017 et besoin d'investissements selon l'estimation des coûts de l'OFCL de novembre 2018	10
Figure 2: Récapitulatif des variantes d'implantation examinées	11
Figure 3: Déroulement de l'ensemble du processus relatif au projet d'avenir	14
Figure 4: Principaux partenaires de recherche nationaux.....	20
Figure 5: Vue d'ensemble des stations d'essais d'Agroscope	22
Figure 6: Mise en réseau des sites de Posieux, Changins et Reckenholz avec les stations d'essais décentralisées	23
Figure 7: Modification des infrastructures à Posieux, Changins, Reckenholz	35
Figure 8: Modification des profils d'infrastructures à Conthey, Wädenswil, Tänikon et Liebefeld	37
Figure 9: Besoins d'investissement et coûts d'hébergement par site en cas de mise en œuvre de la stratégie d'implantation	39
Figure 10: Délocalisation d'emplois fédéraux (non de personnes)	41
Figure 11: Personnel concerné (base: effectif du personnel au 1er mars 2020)	42
Figure 12: Comparaison des besoins et de l'évolution des investissements dans le cas de la stratégie d'implantation des sites par rapport au statu quo	44
Figure 13: Gains d'efficacité réalisables grâce à la mise en œuvre de la stratégie d'implantation des sites par rapport au statu quo.....	45

Tableaux

Tableau 1: Aperçu de l'engagement des partenaires impliqués dans les nouvelles stations d'essais.	33
Tableau 2: Vue d'ensemble de l'évolution du nombre de postes de travail par site	38

Management Summary

Situation initiale et mandat

Le 30 novembre 2018, le Conseil fédéral a décidé d'opter pour un nouveau concept d'implantation des sites d'Agroscope avec un campus de recherche central à Posieux (FR), deux centres de recherche régionaux à Changins (VD) et Reckenholz (ZH) et des stations d'essais décentralisées, et de réinvestir les gains d'efficacité réalisés en termes de coûts d'exploitation dans la recherche d'Agroscope.

Le 30 novembre 2018, le Conseil fédéral a chargé le DEFR (Agroscope) d'élaborer un concept détaillé et un plan de mise en œuvre pour la future stratégie d'implantation des sites. Le concept détaillé et le plan de mise en œuvre ont été élaborés par Agroscope (équipe de projet et comité de direction), l'OFAG, le SG-DEFR, en étroite consultation avec les différentes parties prenantes. Le Conseil Agroscope a également été impliqué.

Future stratégie d'implantation des sites d'Agroscope

Dans un premier temps, les futurs profils et les activités de recherche du campus et des deux centres de recherche régionaux ont été définis, sur la base de critères orientés vers les besoins à moyen et long terme de la recherche systémique axée sur la pratique, de l'exploitation thématique des synergies, également avec des partenaires de recherche, et de la réalisation de gains d'efficacité dans les infrastructures et les coûts d'exploitation. Le campus de Posieux sera le siège du comité de direction, des états-majors et de l'administration et abritera la majorité des infrastructures de laboratoire et des technologies de recherche. Avec l'exploitation expérimentale, Posieux concentre ses recherches sur la production animale (y compris les aliments pour animaux) ainsi que sur les denrées alimentaires et la nutrition. Outre la concentration importante des activités non liées aux sites, des programmes de surveillance, de l'évaluation de la durabilité et de l'économie agricole, les tâches d'exécution et le conseil politique sont également centralisés à Posieux. Le centre de recherche de Changins concentre ses activités de recherche sur la protection des plantes de toutes les cultures, les systèmes agricoles durables dans les grandes cultures et l'œnologie. Le centre de recherche de Reckenholz concentre ses recherches sur l'amélioration des plantes et le développement des variétés, l'agroécologie et les ressources naturelles. Le regroupement thématique des activités de recherche à Posieux, Changins et Reckenholz permet l'utilisation ciblée de synergies dans la recherche, la mise en relation et la coordination des activités de recherche dans un système global, et le renforcement des échanges et de la mise en réseau des chercheurs, ce qui va de pair avec une gestion plus efficace et une utilisation plus rationnelle des infrastructures. Ces mesures permettront de renforcer la recherche et les prestations d'Agroscope.

En collaboration avec les cantons et le comité de projet externe, composé de représentants des cantons, de la filière, de la recherche et de l'administration, la nécessité et l'orientation des futures stations d'essais ont été définies. Les stations d'essais ont pour but de renforcer l'échange de connaissances avec la pratique et de répondre à des questions orientées vers l'application sur des problèmes spécifiques, importants localement et intéressants pour l'ensemble de la Suisse. L'infrastructure, les parcelles d'essai ou les animaux nécessaires aux nouvelles stations d'essais, ainsi que les éventuels réseaux d'exploitation, sont fournis par les cantons et les filières; Agroscope ne finance aucune infrastructure supplémentaire. Son implication porte sur la recherche et le développement dans le cadre de la collaboration au sein des différents projets avec les partenaires sur place ainsi que sur l'échange des connaissances. Les stations d'essais décentralisées suivantes ont été décidées à ce jour. Stations déjà en place: cultures spéciales dans l'arc alpin (Conthey), viticulture et sélection de la vigne (Pully), détention, utilisation et élevage de chevaux (Avenches), centre de viticulture (Wädenswil), numérisation (Tänikon), néobiotes (Cadenazzo). Nouvelles stations: cultures maraîchères (cantons BE et FR), œnologie (canton VD), viticulture et œnologie (canton VS), produits au lait cru (canton FR), flux de substances (canton LU), région d'application des technologies intelligentes (cantons SH et TG), économie alpestre et agriculture de montagne (cantons VS, BE, GR, UR, TI) et culture de fruits et petits fruits (Fruit-Union Suisse avec les cantons ZH et TG et plus tard les principaux cantons de cultures fruitières).

Besoins en infrastructures et en investissements

Avec la mise en œuvre de la nouvelle stratégie d'implantation des sites, le besoin de capacités de laboratoire et de postes administratifs augmente à Posieux. Une partie de ce besoin est due à la décision antérieure de déplacer les activités du site de Liebefeld à Posieux. Pour les sites de Changins et Reckenholz, les études montrent que les surfaces de laboratoire et les bureaux nécessaires pourront être intégrés dans les infrastructures existantes et que les bâtiments qui ne sont plus utilisés pourront être cédés sur les deux sites. Selon les calculs de l'OFCL, le total des investissements jusqu'en 2028 s'élèvera à environ 313 millions de francs, ce qui représente à long terme une économie d'environ 36 millions de francs pour le budget fédéral par rapport au maintien du statu quo. Toutefois, la mise en œuvre de ce plan nécessitera que l'OFCL augmente son budget d'investissement de 12,7 millions de francs par an, ce qui veut dire 127 millions de francs sur les dix prochaines années, pour atteindre environ 189 millions de francs et qu'il augmente ses dépenses fonctionnelles à 21,2 millions de francs. En contrepartie, les investissements pourront être considérablement réduits au cours des années suivantes et des revenus pourront être dégagés des bâtiments qui ne sont plus utilisés.

Incidences financières et humaines de la mise en œuvre de la stratégie d'implantation des sites

Du point de vue du budget de recherche d'Agroscope, les coûts d'hébergement élevés actuellement sont pertinents. Sans application de la stratégie d'implantation des sites, après 2028 ces derniers s'élèveraient à 42,84 millions de francs, avec l'application, ils s'élèveraient à environ 32,58 millions de francs. Cela signifie qu'à partir de 2028, les gains d'efficacité dans le domaine de l'hébergement s'élèveraient à 10,26 millions de francs par an par rapport au maintien du statu quo. En outre, la mise en œuvre de la stratégie d'implantation des sites permettra également de réaliser des gains d'efficacité en économisant sur les coûts d'exploitation. D'après les estimations actuelles, ces gains s'élèveront à environ 2,0 - 2,5 millions de francs par an. Dans l'ensemble, la mise en œuvre de la stratégie d'implantation des sites permettra donc des gains d'efficacité d'environ 12,3 à 12,8 millions de francs par an. Selon la décision du Conseil fédéral du 30 novembre 2018, les gains d'efficacité doivent en principe être réinvestis dans la recherche afin d'apporter des solutions scientifiques supplémentaires aux principaux enjeux de l'agriculture et du secteur agroalimentaire. Compte tenu de la charge élevée que l'épidémie du coronavirus représente pour le budget fédéral, il n'est pas possible de justifier une augmentation du budget de l'OFCL et une réaffectation immédiate des gains d'efficacité, qui seront progressivement réalisés d'ici 2028, au profit de la recherche. C'est pourquoi il convient en premier lieu de renforcer les activités d'Agroscope à court et moyen terme dans les domaines qui ont le plus d'impact sur la poursuite du développement de l'agriculture et du secteur agroalimentaire suisses.

Avec la mise en œuvre de la stratégie d'implantation des sites, des postes de travail seront déplacés à partir de 2022, mais principalement après la mise à disposition du nouveau bâtiment de laboratoire en 2024 et du bâtiment administratif à Posieux en 2026. Plus de 80 % du personnel permanent actuel ne seront pas ou peu touchés, soit parce que leur lieu de travail ne changera pas ou que les collaborateurs-trices ne seront plus employés chez Agroscope en raison de leur âge ou en raison de la durée limitée de leur contrat. Les collaborateurs-trices travaillant actuellement sur le site de Liebefeld ne sont pas non plus concernés par la mise en œuvre de la stratégie d'implantation en tant que telle, car le déménagement de Liebefeld à Posieux est connu depuis un certain temps. Environ 5 % des collaborateurs-trices changeront de lieu de travail à l'échelle régionale, par exemple de Wädenswil à Reckenholz ou de Changins à Posieux. Par contre, environ 12 % des collaborateurs-trices changeront de lieu de travail en dehors de leur région actuelle (par exemple, de la région du Grand Zurich vers Posieux et Changins ou de Changins à Reckenholz). En outre, la rationalisation des sites et la centralisation à Posieux s'accompagneront d'une réduction de 25 à 30 emplois dans le domaine des infrastructures.

L'étalement de la mise en œuvre dans le temps laisse suffisamment de temps aux collaborateurs-trices et à Agroscope pour trouver des solutions optimales. Des mesures d'accompagnement et de soutien ciblées seront mises en place pour les employés qui sont fortement touchés par la mise en œuvre. Celles-ci sont basées sur le plan social de la Confédération et complétées par d'autres éléments ciblés. Le but est d'éviter autant que possible les résiliations pour cause de modification de contrats.

Recommandation pour la mise en œuvre de la stratégie d'implantation des sites

Le DEFR, le Conseil Agroscope, les filières, les cantons et les partenaires de recherche nationaux accueillent favorablement la nouvelle stratégie d'implantation des sites, y compris le concept détaillé et le plan de mise en œuvre. En général, le concept rencontre un écho largement positif. La possibilité de renforcer la recherche d'Agroscope et d'augmenter la proximité de la recherche par rapport à la pratique grâce à la mise en œuvre de la nouvelle stratégie est largement reconnue et admise.

1 Situation initiale

Agroscope est le centre de compétences de la Confédération pour la recherche et le développement dans l'agriculture, l'agroalimentaire et l'environnement. Agroscope apporte une contribution importante à une économie agroalimentaire durable et à un environnement intact, favorisant une meilleure qualité de vie pour tous.

1.1 Stratégie d'Agroscope¹

1.1.1 Mandat et missions d'Agroscope

Le mandat d'Agroscope découle de la Loi sur l'agriculture. Conformément à l'art. 7 al. 3 Org-DEFR ainsi qu'aux art. 113 et 114 LAgr, la Confédération suisse soutient les agriculteurs dans les efforts qu'ils déploient en vue d'une production rationnelle et durable en contribuant à l'acquisition et à la transmission de connaissances. C'est dans cet objectif qu'elle gère la station de recherche agronomique Agroscope. Sur la base de l'art. 115 LAgr et de l'art. 5 ORAgr, les tâches d'Agroscope en tant qu'institution de recherche sectorielle sont les suivantes, sachant qu'il existe de nombreux liens et synergies entre les différentes tâches:

- Recherche fondamentale appliquée pour les décisions de politique agricole et la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques sectorielles de l'agriculture et de la filière alimentaire suisses (résolution de problèmes incl.) pour les autorités et l'administration fédérale.
- Recherche fondamentale appliquée pour la pratique pour de nouvelles orientations dans l'agriculture et pour des formes de production respectueuses de l'environnement et des animaux (résolution de problèmes incl.).
- Recherche appliquée et développement de produits et de méthodes pour les acteurs de l'agriculture et de la filière alimentaire suisses.
- Diffusion de ses résultats de recherche et développement ainsi qu'échange de connaissances et transfert de technologies avec la pratique, la vulgarisation, les milieux scientifiques, l'enseignement et le grand public.

Agroscope assume également des tâches d'exécution et établit des aides à l'exécution pour la législation agricole et dans le cadre de conventions passées avec d'autres offices. Les activités d'exécution bénéficient du savoir-faire de la recherche sectorielle d'Agroscope, ce qui accroît l'efficacité (contrôle officiel des aliments pour animaux, diagnostic des ravageurs, etc.).

1.1.2 Orientation stratégique et thématique d'Agroscope

Agroscope vise à atteindre les objectifs suivants à moyen et long terme:

- Solutions pour une agriculture et un secteur agroalimentaire durables: Agroscope axe ses activités de recherche et de développement sur la pratique et les oriente vers les enjeux actuels et futurs d'une agriculture et d'un secteur agroalimentaire produisant de manière durable et économe en ressources. Agroscope agit en mettant en évidence des perspectives, en développant des solutions adaptées à la pratique et les connaissances nécessaires à leur mise en œuvre.
- Solutions prenant en compte la préservation des prestations agroécosystémiques: Par ses activités, Agroscope contribue à optimiser la production et la valeur ajoutée des exploitations de l'agriculture et du secteur agroalimentaire, à utiliser les ressources naturelles de manière respectueuse et à réduire l'impact environnemental de l'agriculture.
- Utilisation efficiente et efficace des ressources disponibles: Agroscope utilise les ressources disponibles de manière efficiente, efficace et flexible. Cela nécessite un investissement continu dans des infrastructures modernes dont le coût est optimisé. En réinvestissant les gains d'efficacité réalisés grâce à une économie sur les coûts d'exploitation et d'infrastructures dans la recherche et le

¹ La stratégie actuelle d'Agroscope est décrite dans le Plan directeur de la recherche agronomique et agroalimentaire 2021-2024.

développement, Agroscope génère une valeur ajoutée supplémentaire pour l'agriculture et le secteur agroalimentaire.

- Position de leader dans la communauté des connaissances et suivi des coopérations: Agroscope occupe une position largement reconnue dans la communauté nationale et internationale du savoir dans les secteurs de l'agriculture, de la nutrition et de l'environnement grâce à ses compétences scientifiques et à son lien avec la pratique. Agroscope est un employeur attrayant pour d'excellents collaborateurs-trices reconnus au niveau international. Agroscope pratique une coopération stratégique avec des institutions de recherche nationales et étrangères dans le cadre de projets, de coopérations de recherche et d'organes de travail.

Dans le programme d'activités actuel 2018-2021, Agroscope se concentre sur 17 champs stratégiques de recherche (CSR)². Ils sont axés sur les problèmes et les enjeux importants dans les secteurs de l'agriculture, de la nutrition et de l'environnement et contribuent à apporter des solutions. Trois champs d'action sont prioritaires:

- Améliorer la compétitivité: La production et les systèmes de production doivent évoluer en fonction des attentes de la société et du développement des marchés. Agroscope contribue à des systèmes de production durables et à des produits de première qualité qui peuvent affronter la concurrence.
- Gestion des ressources naturelles: Certaines ressources importantes pour la production se raréfient ou disparaissent sous l'effet d'une sollicitation croissante. Une question centrale des recherches d'Agroscope est de savoir comment utiliser efficacement les ressources, comment minimiser l'impact de la production sur l'environnement et comment garantir et améliorer les prestations écosystémiques.
- Développer les opportunités, minimiser les risques: L'accroissement des connaissances et les progrès technologiques dans des domaines tels que la numérisation et la sélection permettent de rendre le système alimentaire plus durable. Le changement climatique, les plantes et les animaux envahissants ou les maladies nouvelles en Suisse font partie des risques auxquels la pratique, la société et la politique doivent faire face. Agroscope développe des approches scientifiquement fondées pour exploiter les opportunités ainsi que pour gérer les risques dans la pratique.

Les champs stratégiques de recherche, conçus pour les quatre à huit prochaines années, contribuent à un ou plusieurs de ces champs d'action et couvrent les aspects importants du système de production et d'alimentation. Le Plan directeur de la recherche agronomique et agroalimentaire 2021-2024 contient une brève description des champs stratégiques de recherche pour la période 2022-2025.

Grâce à son approche de recherche multidisciplinaire, qui englobe l'ensemble du système tout au long des principales chaînes de valeur ajoutée de l'agriculture et du secteur agroalimentaire suisses, Agroscope est davantage axée que les institutions de recherche universitaires sur le développement de connaissances orientées sur l'action et la mise en œuvre pratique.

1.1.3 Concept actuel d'implantation des sites

Aujourd'hui, Agroscope se compose de trois sites principaux équivalents à Posieux (FR), Changins (VD) et Reckenholz (ZH) et de sept sites spéciaux (cf. Figure 1). En outre, Agroscope exploite un réseau d'exploitations et de parcelles d'essais dans toute la Suisse, en partie en collaboration avec les cantons, les filières et les exploitations agricoles. Agroscope utilise un total de 383 hectares de parcelles d'essai dans toute la Suisse. Le parallélisme des infrastructures et des activités associées au concept décentralisé d'implantation des sites limite l'utilisation des synergies et entraîne des doublons et des pertes d'efficacité, en particulier en ce qui concerne les laboratoires et leurs équipements d'analyse, installations très onéreuses. Par conséquent, les ressources disponibles ne seraient pas exploitées de manière optimale dans le cas d'un statu quo.

² Le programme d'activités 2022-2025 prévoit de traiter 15 champs stratégiques de recherche.

Les coûts d'hébergement représentent un peu moins d'un quart du budget total d'Agroscope (2017: 43 millions de francs sur un budget total de 186 millions de francs). En outre, en cas de statu quo, les besoins d'investissements pour les bâtiments existants sont élevés et se chiffrent à 349 millions de francs (selon les estimations de coûts du DFF (OFCL) relatives au rapport de novembre 2018). Les besoins d'investissement se répartissent sur tous les sites actuels, avec des priorités pour Posieux (en particulier pour la délocalisation du site de Liebefeld à Posieux et l'étable expérimentale de Posieux), Wädenswil, Changins, Reckenholz et Tänikon.

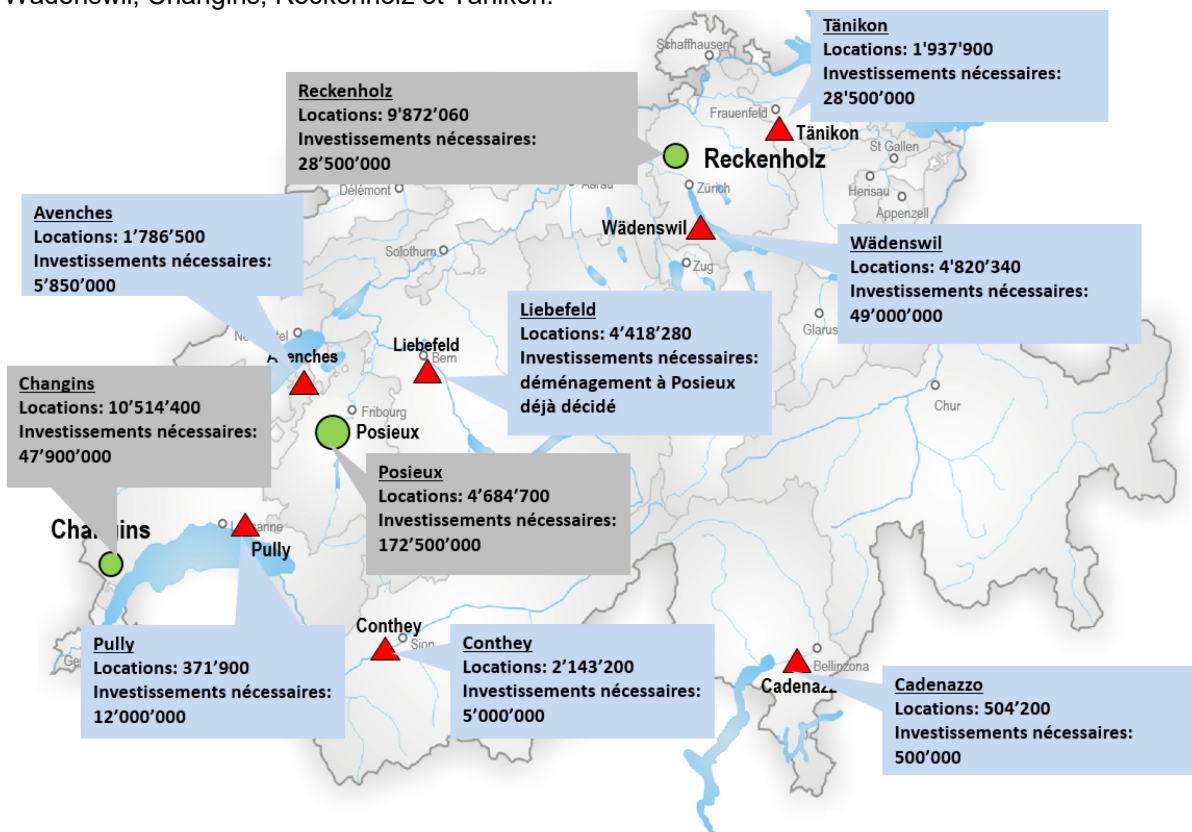


Figure 1: Coûts d'hébergement 2017 et besoin d'investissements selon l'estimation des coûts de l'OFCL de novembre 2018³

1.2 Projet d'avenir d'Agroscope

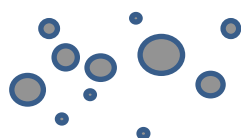
1.2.1 Mandat de repositionnement

Le repositionnement d'Agroscope s'appuie sur les réformes structurelles initiées par le Conseil fédéral au début de la législature 2015-2019 dont le but est d'atténuer l'affectation de certaines dépenses et d'optimiser le fonctionnement de l'administration. En novembre 2017, le Conseil fédéral a chargé le DEFR d'examiner un repositionnement d'Agroscope sur la base d'une réduction budgétaire de 20 %, soit 40 millions de francs. Compte tenu des critiques répétées des parties prenantes et des commissions parlementaires concernant l'efficacité d'Agroscope (rapport coûts/prestations) et des prestations supplémentaires en matière de recherche agronomique demandées par la pratique, le DEFR a décidé, dans une première analyse, de se concentrer sur la réduction des coûts d'hébergement plutôt que de réduire les prestations fournies et leurs effets.

³ La figure ne montre pas les coûts d'hébergement et les besoins d'investissement pour les exploitations expérimentales et les parcelles d'essais utilisées par Agroscope en dehors des sites indiqués (p. ex. Breitenhof ou Güttingen).

1.2.2 Élaboration du concept de base et décisions prises jusqu'ici sur la future stratégie d'implantation des sites

Une première proposition d'optimisation des sites envisageait de centraliser toutes les activités et infrastructures non liées aux sites à Posieux (FR), avec une réduction maximale des coûts d'hébergement. Cette proposition a été fortement critiquée par les cantons abritant un site d'Agroscope, les filières, la recherche et les milieux politiques. En conséquence, le DEFR a développé diverses variantes décentralisées d'implantation des sites en 2018 et les a examinées en détail. Les variantes évaluées sont les suivantes:



Statu quo (base de comparaison)

Situation actuelle avec 3 sites principaux à Reckenholz, Changins et Posieux et 7 sites spécialisés à Tänikon, Wädenswil, Avenches, Cadenazzo, Conthey, Pully et Liebefeld.



Variante A: 1 Campus Posieux

Posieux devient le grand site principal centralisé, tandis que les stations d'essais décentralisées sur d'autres sites couvrent les besoins et les exigences locales.

Idée maîtresse: réduction radicale des doublons et synergies maximales dans la collaboration et les infrastructures.



Variante B: 1 Campus Posieux, 2 centres de recherche à Changins et Reckenholz

Posieux devient le site principal central, la taille de Reckenholz et de Changins est réduite à celle de centres de recherche (hubs), des stations d'essais décentralisées sur d'autres sites couvrent les besoins et les exigences locales.

Idée maîtresse: avantages d'un campus, mais meilleure représentation des langues ainsi qu'amortissement de l'investissement récemment réalisé à Changins et proximité du paysage agricole universitaire de Zurich.



Variante C: 2 Campus Posieux et Reckenholz

Posieux et Reckenholz deviennent de grands sites principaux équivalents, tandis que des stations d'essais décentralisées situées sur d'autres sites couvrent les besoins et les exigences locales.

Idée maîtresse: 2 institutions selon le modèle de l'ETHZ et de l'EPFL.



Variante D: 2 Campus Posieux et Reckenholz, 2 centres de recherche à Changins et Tänikon

Posieux et Reckenholz deviennent de grands sites principaux équivalents, Tänikon et Changins deviennent des centres de recherche (hubs). Des stations d'essais décentralisées situées sur d'autres sites couvrent les besoins et les exigences locales.

Idée maîtresse: 2 institutions avec chacune un «Hub»

Figure 2: Récapitulatif des variantes d'implantation examinées

En 2018, les variantes d'implantation des sites ont été examinées en consultation avec les cantons, les filières, les offices intéressés ainsi que la recherche, ce qui a donné lieu à un concept de base pour la future stratégie d'implantation des sites. Ce processus d'examen a servi à définir les nécessités, les besoins et les possibilités de la recherche agronomique et à évaluer les différentes variantes d'implantation. L'une des principales conclusions à laquelle sont parvenus tous les participants au processus est que le statu quo n'était pas une solution viable et ne permettait pas de fournir de manière

optimale les prestations de recherche requises par l'agriculture et la filière agroalimentaire, prestations nécessaires pour faire face aux défis actuels et futurs. Le statu quo n'est pas viable pour plusieurs raisons: la part élevée des coûts d'exploitation et d'hébergement dans le budget global, les besoins d'investissement importants nécessaires pour rénover les infrastructures existantes et les synergies inutilisées dans la recherche et dans le secteur des laboratoires et des technologies. Les synergies inutilisées, en particulier, sont en contradiction avec la nécessité et le potentiel d'un renforcement de la recherche systémique. Par conséquent, la nécessité d'agir pour optimiser le concept d'implantation des sites pour des raisons liées à la fourniture des prestations de services ainsi qu'au financement est incontestée. En outre, la réorientation permettra une organisation et une gestion plus efficaces d'Agroscope. Ce dernier point est important dans la mesure où la répartition géographique des différents domaines alourdit l'efficacité de la structure de direction⁴ et favorise les doublons.

Sur la base du rapport sur les variantes d'implantation des sites, le Conseil fédéral a pris une décision de principe le 30 novembre 2018 sur la stratégie d'implantation des sites d'Agroscope et a décidé de ne poursuivre que la variante B avec un campus de recherche central à Posieux (FR), deux centres de recherche régionaux, l'un à Changins (VD), l'autre Reckenholz (ZH) et des stations d'essais décentralisées. Cette solution est celle qui offre le meilleur équilibre possible entre l'augmentation de l'efficacité (en particulier dans les infrastructures), la prise en compte des différences linguistiques et régionales, la gouvernance et l'exploitation de synergies pour les questions de recherche interdisciplinaires. En outre, la variante, après dialogue avec les cantons, les filières, la recherche et les parlementaires ainsi qu'au sein même d'Agroscope, s'est avérée être une solution optimale et, compte tenu des exigences de toutes les parties prenantes, être aussi une solution pertinente, bénéficiant d'un large soutien. Outre la décision de principe sur la stratégie d'implantation des sites, le Conseil fédéral a également décidé que les économies réalisées sur les coûts d'exploitation grâce à la mise en œuvre de la stratégie d'implantation des sites seraient réinvesties dans la recherche agronomique d'Agroscope. Les gains d'efficacité devraient être utilisés premièrement pour renforcer la recherche agronomique et fournir les prestations supplémentaires requises par l'agriculture et le secteur agroalimentaire. Deuxièmement, ils devraient permettre d'élargir la marge de manœuvre et renforcer ainsi l'échange de connaissances entre la recherche et la pratique.

Avec sa décision du 30 novembre 2018 sur la future stratégie d'implantation des sites et le réinvestissement des gains d'efficacité dans la recherche agronomique, le Conseil fédéral a adopté deux motions de la Commission des finances du Conseil national (CdF-N). Parallèlement aux travaux du DEFR, la sous-commission compétente pour Agroscope s'est occupée de manière intensive du projet d'avenir d'Agroscope au cours du second semestre 2018. Par la suite, la CdF-N a demandé, dans le cadre de la motion « Réformes structurelles d'Agroscope en faveur de la recherche dans le domaine agricole », de revoir le niveau de l'objectif d'économie visé et de convertir ce dernier en un objectif d'efficacité. Les gains d'efficacité associés au projet d'avenir doivent être réinvestis pour moderniser Agroscope et augmenter son efficacité. En outre, dans la motion « Une structure axée sur la pratique pour Agroscope », la CdF-N a demandé l'élaboration d'une stratégie visant à renforcer Agroscope avec un campus de recherche central, deux centres de recherche régionaux, l'un en Suisse alémanique, l'autre en Suisse romande et des stations d'essais décentralisées. Les deux motions ont été approuvées par le Conseil national le 12 décembre 2018 et par le Conseil des États le 11 mars 2019. La décision de mettre en place deux centres de recherche et des stations d'essais décentralisées supplémentaires en plus du campus de Posieux tient compte de la demande exprimée dans la motion 18.3241 « Ancrage dans la loi de la recherche agronomique adaptée aux conditions locales »⁵.

⁴ cf. Rapport « Beurteilung der Neuaufstellung von Agroscope im Zeitraum 2006-2017 » (uniquement en allemand)

⁵ La demande de la motion doit être prise en compte dans la révision de la loi sur l'agriculture en vertu de la PA22+ en remplaçant la formulation optionnelle actuelle de l'art. 114 al. 1 LAgr par « La Confédération gère une station de recherche agricole ». L'alinéa 2 doit également préciser que les stations expérimentales doivent être réparties entre les différentes régions du pays.

1.2.3 Mandat pour l'élaboration du concept détaillé et du plan de mise en œuvre

Par sa décision du 30 novembre 2018, le Conseil fédéral a chargé le DEFR (Agroscope) d'élaborer un concept détaillé et un plan de mise en œuvre de la future stratégie d'implantation des sites d'Agroscope. La stratégie doit permettre la réalisation des objectifs suivants:

- Renforcement de la recherche et mise à disposition des prestations supplémentaires requises par l'agriculture et le secteur agroalimentaire;
- Encouragement de l'échange de connaissances et renforcement de la perméabilité de la recherche vers des solutions réalisables dans la pratique;
- Amélioration de l'efficacité de la gestion et garantie de prestations de services durables.

La condition préalable à la réalisation des objectifs est l'optimisation des infrastructures, qui permettra de réduire la part des coûts d'infrastructure et d'exploitation dans le budget d'Agroscope.

Le concept détaillé vise essentiellement à définir et préciser les profils des futurs sites ainsi que la répartition des activités qui en résulte. Ce dernier point est primordial pour pouvoir estimer les besoins en infrastructures, en particulier les espaces de laboratoire, les infrastructures spéciales et les postes administratifs.

Le présent rapport documente les résultats des études sur le concept détaillé et le plan de mise en œuvre. Outre la description des profils des sites de Posieux, Changins et Reckenholz et des stations d'essais, il met en évidence et évalue en particulier les incidences humaines et financières liées à la mise en œuvre de la stratégie d'implantation des sites.

1.3 Élaboration du concept détaillé et du plan de mise en œuvre

1.3.1 Description de la démarche

Les profils et les priorités de recherche du campus central de recherche et des centres de recherche régionaux ont été définis avec la direction d'Agroscope dans le cadre d'un processus itératif. Le rattachement des groupes de recherche aux différents sites a permis de déterminer les besoins en infrastructures, en particulier en postes de travail dans les bureaux et en laboratoires, pour chaque site. Compte tenu des synergies et des optimisations et en combinaison avec les infrastructures existantes, dans la mesure où celles-ci continueront à être utilisées par Agroscope à l'avenir, ces prévisions permettent d'établir les besoins d'investissement et les nouveaux coûts d'hébergement. En comparant avec le statu quo, le concept détaillé permet premièrement d'estimer les incidences humaines et financières d'une mise en œuvre de la stratégie d'implantation des sites proposée. Deuxièmement, sur la base du calendrier de réalisation des nouvelles infrastructures, il est possible de concevoir les étapes de mise en œuvre et de programmer la délocalisation des activités de recherche et des postes de travail.

Parallèlement aux étapes axées sur les sites de Posieux, Changins et Reckenholz ainsi que sur la recherche, les futures stations d'essais ont été définies en étroite collaboration avec les cantons. Le point de départ a été les besoins et les propositions de collaboration avec Agroscope présentés par dix cantons (BE, ZH, TG, FR, LU, VS, VD, TI, GR, SH). Les cantons ont souligné les défis auxquels l'agriculture est confrontée dans leur région et quel soutien ils attendent d'Agroscope pour résoudre ces problèmes. Les cantons ont également expliqué sous quelle forme et dans quelle mesure ils sont prêts à s'engager dans une collaboration. Au cours des deuxième et troisième trimestres de 2019, Agroscope et les cantons ont eu des entretiens bilatéraux pour approfondir et préciser le profil des stations d'essais. Ces discussions ont porté sur l'orientation thématique des stations d'essais, la valeur ajoutée de la collaboration et l'engagement de tous les partenaires impliqués.

Le concept détaillé, le plan de la mise en œuvre et l'analyse des stations d'essais décentralisées ont été présentés au comité de projet externe composé de représentants des cantons, de la filière et de la recherche. En 2018, ce comité de projet avait déjà accompagné le développement et l'évaluation des

variantes de sites. Le comité de projet externe s'est réuni le 6 mai 2019 et le 16 janvier 2020. Lors de sa séance du 6 mai 2019, le comité de projet a discuté de la conception des futures stations d'essais décentralisées pour la recherche pratique orientée vers les problèmes d'Agroscope. La discussion s'est basée sur les propositions de collaboration soumises par les cantons à Agroscope en réponse aux questions spécifiques aux sites. La séance du 16 janvier 2020 a, quant à elle, été consacrée à l'information et à la discussion sur l'état d'avancement des travaux concernant la stratégie d'implantation des sites dans son ensemble, ainsi que sur le concept et l'orientation thématique des stations d'essais décentralisées en place et des futures stations.

Le schéma suivant récapitule le processus de planification détaillée et de mise en œuvre dans le cadre du projet d'avenir d'Agroscope, avec tous les décideurs et partenaires. La figure montre que le Conseil Agroscope, qui a été élargi depuis mai 2019, a également été impliqué dans le processus décisionnel.

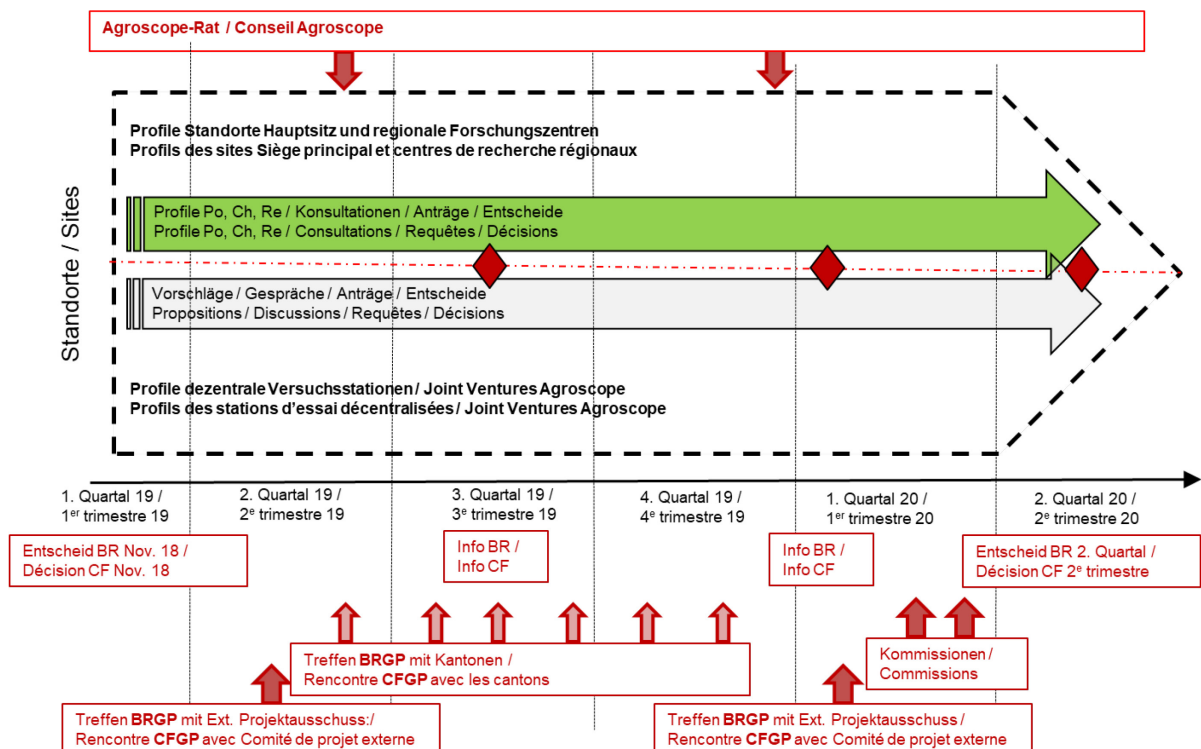


Figure 3: Déroulement de l'ensemble du processus relatif au projet d'avenir

1.3.2 Lien et démarcation par rapport à l'étude des variantes 2018

L'élaboration du concept détaillé et du plan de mise en œuvre se fonde sur la décision de principe de novembre 2018 et l'examen des variantes réalisé auparavant. Les calculs réalisés dans le cadre de l'examen des variantes 2018 ont été établis sur la base d'une analyse comparative grossière des investissements et des coûts d'hébergement par rapport au statu quo. Ils étaient fondés sur des hypothèses concernant les besoins futurs en matière d'infrastructures qui prenaient en compte différents potentiels de consolidation pour chaque variante à partir du statu quo. L'estimation des besoins d'investissement et des coûts d'hébergement était basée sur des hypothèses concernant les besoins d'investissement par poste de bureau et par mètre carré de surface de laboratoire ainsi que sur une approche des coûts pour l'imputation des prestations selon le DFF (OFCL).

Sur la base de la délocalisation prévue des activités de recherche, des études supplémentaires ont été faites concernant les besoins en infrastructures des différents sites pour le présent concept détaillé. Cela concerne notamment le nouveau bâtiment de laboratoire sur le site de Posieux. Pour les

autres sites et les bâtiments qui continueront à être utilisés à l'avenir, le DFF (OFCL) a mis des informations à disposition pour les coûts d'hébergement et les investissements nécessaires. Par ailleurs, en ce qui concerne les nouveaux bâtiments et l'aménagement des anciens bâtiments sur le site de Posieux, des calculs sont également disponibles afin d'estimer les coûts d'hébergement ultérieurs sur la base de l'imputation des prestations IP. Par conséquent, les futurs coûts d'hébergement et donc les gains d'efficacité peuvent être calculés avec beaucoup plus de précision que ce n'était le cas fin 2018.

2 Profils des sites de Posieux, Changins et Reckenholz et partenariats de recherche

Le renforcement de la recherche visé avec la décision de principe sur la stratégie d'implantation des sites nécessite un positionnement clair des sites par rapport à leurs priorités de recherche. Les futurs profils des sites de Posieux, Changins et Reckenholz sont basés sur les besoins à moyen et long terme de la recherche systémique orientée sur les applications et l'efficacité, sur l'exploitation de synergies thématiques et la réalisation de gains d'efficacité en matière d'infrastructures et d'exploitation.

Les considérations et critères suivants sous-tendent l'affectation des activités de recherche aux différents sites:

- En raison de la décision antérieure de transférer Liebefeld à Posieux ainsi que des possibilités de détention d'animaux sur le site, Posieux a été choisi comme campus de recherche central;
- Regroupement thématique et association synergique des activités de recherche dans un système global ou des activités et groupes de recherche ayant des besoins en infrastructures identiques;
- Réalisation de gains d'efficacité les plus élevés possibles au niveau des infrastructures grâce à la concentration des activités de laboratoire et de la technologie de recherche (dans le nouveau bâtiment CA) ainsi que par la centralisation des activités de recherche non liées aux sites à Posieux;
- Disponibilité à long terme de réserves de terrains et accès aux parcelles d'essai ainsi qu'au potentiel existant en matière de production animale, de production végétale et de cultures spéciales d'un point de vue climatique et agronomique;
- Exploitation de synergies grâce à l'amélioration des échanges et au renforcement de la mise en réseau des chercheurs;
- Utilisation des coopérations établies avec les partenaires de recherche et simplification de la collaboration avec les partenaires extérieurs dans la recherche, la pratique et l'administration;
- Proximité des réseaux d'essai pour l'examen variétal dans les grandes cultures et la production fourragère en Suisse alémanique et en Suisse romande et besoin d'infrastructures lié;
- Protection des investissements et potentiel d'utilisation des infrastructures de recherche en place, telles que le site protégé (« protected site ») et les essais de longue durée.

Malgré la concentration thématique, Agroscope tiendra davantage compte des besoins spécifiques des différentes zones de production grâce à la mise en place et au développement de stations d'essais (cf. chapitre 3) et sera ainsi plus proche de la pratique. En outre, les groupes chargés de trouver des solutions à court terme et d'échanger des connaissances avec la pratique seront décentralisés, couvrant ainsi les besoins de toute la Suisse. La protection des plantes peut être citée en exemple. Les considérations sont similaires en ce qui concerne la sélection des plantes. Bien que le développement des bases scientifiques soit concentré à Changins ou à Reckenholz, des essais continueront d'être réalisés dans toute la Suisse. Par conséquent, les parcelles d'essai utilisées jusqu'à présent seront conservées de même que les exploitations expérimentales.

2.1 Campus Posieux (FR)

2.1.1 Profil du site et priorités de recherche

Posieux se positionne comme le centre de recherche central au sein d'Agroscope. Avec son exploitation expérimentale, le site concentre ses recherches sur les animaux (y comp. aliments pour animaux), les denrées alimentaires et la nutrition.

La recherche sur les animaux, les denrées alimentaires et la nutrition consiste principalement à réaliser des essais dans le domaine d'une production économe en ressources compte tenu du rôle des animaux de rente agricoles dans l'écosystème, dans le domaine de la transformation du lait et de la viande et de la valeur ajoutée des produits d'origine animale, en particulier des produits laitiers, pour l'homme. Des essais fondamentaux ainsi que des essais pratiques sont menés avec des troupeaux de bovins et de porcs. L'analyse est effectuée tout au long de la chaîne de valeur « from farm to fork »

pour des aliments novateurs, de première qualité et sûrs. La recherche met désormais aussi l'accent sur les produits fabriqués à partir de sources alternatives de protéines végétales. En outre, des cultures d'aliments fermentés et des technologies innovantes pour la transformation du lait et de la viande sont en cours de développement. Enfin, le comportement des consommatrices et consommateurs fait l'objet de différentes études.

Avec la concentration des activités non liées au site, Posieux réunit également les programmes de surveillance et l'évaluation de la durabilité, complétés par l'économie agricole qui se présente comme une discipline transversale. De même, les organes chargés des tâches et des aides à l'exécution ainsi que du soutien scientifique à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation de la politique agricole (en bref: le conseil aux politiques) sont également concentrés à Posieux.

Le campus fait enfin office de siège principal du comité de direction et des états-majors au niveau d'Agroscope et il abrite la majeure partie des infrastructures de laboratoire et de la technologie de recherche. Cette organisation permet aux chercheurs-euses d'Agroscope de mener des recherches scientifiques au plus haut niveau.

2.1.2 Domaines de recherche et de compétences du site

Le site réunit l'exploitation expérimentale ainsi que les unités de recherche, qui soit dépendent d'infrastructures spécifiques au site et nécessaires aux essais avec les animaux, soit mènent des recherches indépendantes du site, n'ont pas ou peu d'exigences spécifiques au site et n'ont pas ou peu besoin de parcelles d'essais.

Les principales activités transférées à Posieux sont la recherche sur les denrées alimentaires et la nutrition (selon la décision du Conseil fédéral de 2010), l'analyse du cycle de vie et l'économie agricole, les activités reposant sur des laboratoires telles que l'analyse chimique environnementale ou la chimie des produits phytosanitaires, ainsi que la génomique moléculaire et la bio-informatique. La mise en œuvre de la stratégie d'implantation des sites ne conduira pas à un transfert des activités de recherche actuellement situées à Posieux vers d'autres sites.

Avec le profil ciblé, après la mise en œuvre de la stratégie d'implantation des sites, les domaines de compétences et de recherche suivants ou une partie de ces domaines sont principalement situés sur le site de Posieux:

- Systèmes de production Animaux (y compris systèmes de pâture)
- Animaux et produits d'origine animale (y compris la coordination de l'échange de connaissances et l'exécution du contrôle officiel des aliments pour animaux)
- Systèmes microbiens Denrées alimentaires
- Développement de méthodes et analytique
- Compétitivité et évaluation des systèmes
- Exécution relative à la protection des végétaux, aux plantes et aux produits d'origine végétale

2.2 Centre de recherche de Changins (VD)

2.2.1 Profil du site et priorités de recherche

Changins a fonction de centre de recherche régional et l'orientation thématique des recherches qui y sont pratiquées comprend la protection phytosanitaire pour toutes les cultures, les systèmes cultureux dans les grandes cultures et l'œnologie (cf. station d'essais «œnologie»).

La recherche sur les systèmes cultureux et la protection des végétaux vise à assurer la quantité et la qualité des rendements dans la production végétale et à permettre une production rentable ainsi que durable. Dans ce contexte, il est important de développer des solutions à court et moyen terme contre l'apparition croissante d'organismes ravageurs envahissants au moyen de la protection des plantes ou de l'adaptation des systèmes cultureux.

Il s'agit également de développer des systèmes de culture et des mesures de protection des plantes susceptibles d'accroître la durabilité et la résistance des grandes cultures et des cultures spéciales tout en tenant compte d'autres exigences telles que la stratégie climatique ou énergétique. Dans ce but, diverses combinaisons de travail du sol, de couverture du sol, de rotation des cultures, de gestion des cultures et de mesures alternatives de protection des plantes sont à l'étude. En intégrant des variétés adaptées (compte tenu des activités de sélection d'Agroscope, notamment pour les céréales et le soja), de tels systèmes de culture permettent d'utiliser efficacement les ressources, de limiter l'utilisation de produits phytosanitaires au strict minimum et de rentabiliser la production.

2.2.2 Domaines de recherche et de compétences du site

Avec le profil ciblé, les domaines de compétences et de recherche suivants ou une partie de ces domaines sont principalement situés sur le site de Changins:

- Protection des végétaux
- Systèmes de production Plantes, y compris œnologie
- Végétaux et produits d'origine végétale
- Sélection des plantes dans les grandes cultures (en tant que complément du Centre de recherche de Reckenholz, dépendant du site et de l'infrastructure)

Les principales activités transférées à Changins sont les activités de recherche fondamentale en matière de protection des plantes actuellement implantées sur les sites de Wädenswil et Reckenholz. En contrepartie, les activités de recherche fondamentale en matière de sélection des grandes cultures actuellement situées à Changins seront déplacées à Reckenholz et les activités relatives aux systèmes de pâtures seront transférées à Posieux.

2.3 Centre de recherche de Reckenholz (ZH)

2.3.1 Profil du site et priorités de recherche

Le centre de recherche régional de Reckenholz concentre ses recherches sur l'amélioration des plantes et le développement de variétés, ainsi que sur l'agroécologie et les ressources naturelles.

Le domaine d'amélioration des plantes d'Agroscope s'occupe de la sélection de nouvelles variétés de blé, de soja, de plantes fourragères, de fruits, de vignes ainsi que de plantes médicinales et aromatiques. Les variétés doivent être rentables, pouvoir être cultivées dans le respect de l'environnement et fournir des produits sûrs et de première qualité. Pour ce faire, Agroscope effectue des recherches en sélection et des analyses moléculaires et réalise des travaux pratiques de sélection (également sur d'autres sites en fonction des cultures). Le matériel de départ est constitué d'écotypes, issus de notre propre matériel de sélection, de sélections et de variétés nationales et étrangères. Les ressources génétiques les plus importantes et les plus prometteuses sont préservées pour les générations futures. En outre, les avantages et les risques des plantes génétiquement modifiées et des nouvelles technologies de sélection sont étudiés.

Les travaux sur l'agroécologie et les ressources naturelles se concentrent sur les impacts négatifs de l'agriculture sur l'environnement et les écosystèmes sensibles. L'accent est mis sur les flux d'éléments nutritifs et de polluants, les émissions de gaz à effet de serre, la biodiversité et la préservation de la fertilité des sols. Des mesures sont à l'étude dans le but de protéger les cours d'eau, de clore les cycles de substances, de protéger et d'utiliser les fonctions du sol ainsi que la diversité des espèces et des habitats dans le respect du site.

2.3.2 Domaines de recherche et de compétences du site

Avec le profil ciblé, les domaines de compétences et de recherche suivants ou une partie de ces domaines sont principalement situés sur le site de Reckenholz:

- Sélection des plantes et développement des variétés
- Agroécologie et environnement
- Systèmes de production Animaux (production fourragère et systèmes herbagers)
- Végétaux et produits d'origine végétale (en particulier les activités pour les cultures fruitières et maraîchères⁶, qui sont axées sur la recherche de solutions pratiques et l'échange de connaissances)

Toutes les activités de recherche fondamentale dans le domaine de l'amélioration des plantes sont désormais réunies sur le site de Reckenholz, ce qui implique que les activités correspondantes sont transférées de Changins et Wädenswil vers Reckenholz. Les activités de l'extension Arboriculture et cultures maraîchères actuellement situées à Wädenswil seront également déplacées à Reckenholz. Cette mesure permettra de tenir compte de la nécessité d'effectuer des recherches pratiques sur les cultures spéciales en Suisse alémanique. La recherche fondamentale en matière de protection des végétaux dans les grandes cultures, actuellement située à Reckenholz, sera transférée à Changins, tandis que les activités de laboratoire et de technologie seront centralisées à Posieux.

2.4 Partenaires de recherche

Agroscope s'engage dans de nombreux réseaux, mène des coopérations et des partenariats avec des institutions de recherche et collabore avec différents partenaires dans le cadre de projets de recherche nationaux et internationaux. Les collaborations complémentaires sont constamment étendues afin de renforcer les synergies et de partager les efforts de recherche éventuels.

2.4.1 Coopération nationale en matière de recherche

A l'échelle nationale, Agroscope collabore avec de nombreuses institutions de recherche, à l'échelle universitaire, avec des hautes écoles spécialisées et des partenaires de recherche privés. Les principaux partenaires de collaboration sont présentés dans la figure 4. Les informations sont basées sur les descriptifs des quinze champs stratégiques de recherche qu'Agroscope traitera durant la période 2022-2025. La collaboration se concentre sur les thèmes suivants:

- EPF Zurich: sélection moléculaire des plantes, utilisation des herbages, processus et fonctions du sol, agroécosystèmes, flux d'éléments nutritifs et télédétection (remote sensing) des paramètres environnementaux, recherche sur le climat, numérisation et science des données, agroéconomie et politique agricole, étude des consommateurs, HMZ « Zurich Exhalomics »
- Université de Zurich: recherche sur le microbiome des sols, la biodiversité dans l'agroenvironnement, la recherche sur la sélection et la recherche sur la biosécurité, sécurité des denrées alimentaires
- Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires de Zollikofen: utilisation des herbages et alimentation animale, conservation des fourrages, systèmes de culture, production végétale, sélection et protection des plantes, production animale et santé animale, élevage, recherche sur les denrées alimentaires, agriculture durable, recherche sur les sols et le climat
- Institut de recherche en agriculture biologique FiBL: amélioration des plantes, protection durable des plantes, production animale et santé animale, élevage, durabilité de l'agriculture, recherche sur le climat
- Université de Berne (y compris Vet Suisse): production animale et santé animale, biodiversité microbienne, recherche sur les denrées alimentaires et la nutrition, durabilité de l'agriculture
- ZHAW Wädenswil: protection et sélection des plantes, recherche sur les denrées alimentaires et la nutrition
- Université de Bâle: utilisation des herbages, recherche sur le climat
- EPF Lausanne: utilisation des herbages, systèmes culturels, production végétale

⁶ Agroscope désigne cette forme de recherche particulièrement proche de la pratique par le terme d'extension.

- Université de Lausanne: systèmes culturaux, production végétale, recherche sur les denrées alimentaires et la nutrition

Les coopérations établies avec les partenaires de recherche doivent également être maintenues et développées dans le cadre de la future stratégie d'implantation des sites.



Figure 4: Principaux partenaires de recherche nationaux⁷

Les autres partenaires de recherche nationaux sont les universités de Neuchâtel et de Fribourg, les instituts de recherche EAWAG, WSL et EMPA du domaine des EPF, AgroVet-Strickhof et diverses hautes écoles spécialisées. Par exemple, il existe une collaboration stratégique avec la HES-SO Changins par le biais d'une Unité Mixte de Recherche (UMR) dans les domaines de l'œnologie et de la viticulture. En outre, il existe des partenariats établis avec des partenaires industriels, des organisations interprofessionnelles et des labels, ainsi qu'avec des écoles d'agriculture cantonales, des bureaux de conseil et des services spécialisés.

2.4.2 Coopération internationale en matière de recherche

Outre la collaboration nationale, la collaboration internationale est d'une importance capitale pour Agroscope. La collaboration est principalement basée sur des projets, en particulier aussi des projets européens collectifs. De plus, Agroscope a également conclu des accords de collaboration avec diverses institutions de recherche. Les principaux partenaires de recherche internationaux sont les suivants⁸:

- Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement INRAE (F): utilisation des herbages, systèmes de culture production végétale, amélioration et protection des plantes, élevage, biodiversité microbienne, recherche sur les denrées alimentaires et la nutrition, agriculture durable, recherche sur les sols, diversité des espèces et des habitats, recherche sur le climat
- Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation Anses (F): sécurité des denrées alimentaires
- Université d'Hohenheim (D): systèmes culturaux, production végétale, production animale et santé animale, élevage, numérisation, agriculture durable

⁷ La carte répertorie tous les partenaires qui ont été cités comme partenaires de recherche importants dans au moins deux champs de recherche. La taille du cercle est proportionnelle au nombre de mentions.

⁸ Un aperçu du réseau international d'Agroscope est disponible à l'adresse suivante: <https://www.agroscope.admin.ch/agroscope/fr/home/a-propos/agroscope/interaktive-karte.html> .

- Université de Wageningen (NL): systèmes cultureux, production végétale, amélioration des plantes, recherche sur les denrées alimentaires et la nutrition
- Bundesforschungsinstitut für Kulturpflanzen (Centre fédéral de recherche sur les plantes cultivées, Institut Julius Kühn, D): systèmes cultureux, production végétale, amélioration et protection des plantes
- Bundesforschungsinstitut für Ländliche Räume, Wald und Fischerei (Centre fédéral de recherche sur les espaces ruraux, la forêt et la pêche, Institut Thünen, D): espaces ruraux, gestion d'entreprise et analyse de marché, technologie agricole, protection du climat agricole, biodiversité
- Université Aarhus (DNK): production animale et santé animale, élevage
- Teagasc (IRL): utilisation des herbages, production animale et santé animale, élevage, numérisation
- Rothamsted Research (GB): changement climatique
- Université de Bologna et Sassari (I): production animale et santé animale, élevage

3 Stations d'essais décentralisées

Les stations d'essais existantes et les nouvelles stations mèneront des recherches appliquées et orientées vers la pratique sur des questions spécifiques, importantes localement et intéressantes pour l'ensemble de la Suisse. Afin d'améliorer l'impact pratique des activités d'Agroscope, il est essentiel de tisser des liens étroits avec des partenaires dans les domaines du transfert de connaissances et de la vulgarisation (y compris Agridea) ainsi que de la formation professionnelle et continue. A partir des principes scientifiques développés sur le campus de Posieux et dans les centres de recherche de Changins et de Reckenholz, les questions seront ensuite traitées dans leur contexte géographique et climatique. Par conséquent, les sites des stations d'essais devront disposer des infrastructures nécessaires et, selon le domaine concerné, des parcelles d'essais ou des animaux indispensables aux essais pratiques et bénéficier d'un réseau d'exploitations agricoles à proximité. Toutefois, Agroscope ne fournit ni bâtiments financés par la Confédération, ni postes de travail sur les sites concernés.

Les stations d'essais sont gérées et financées conjointement par les cantons et/ou des partenaires de la filière et de l'industrie. La responsabilité des activités et des projets est partagée. Cette approche garantit qu'Agroscope s'engage à trouver des solutions actualisées, importantes pour la pratique sur ces sites.

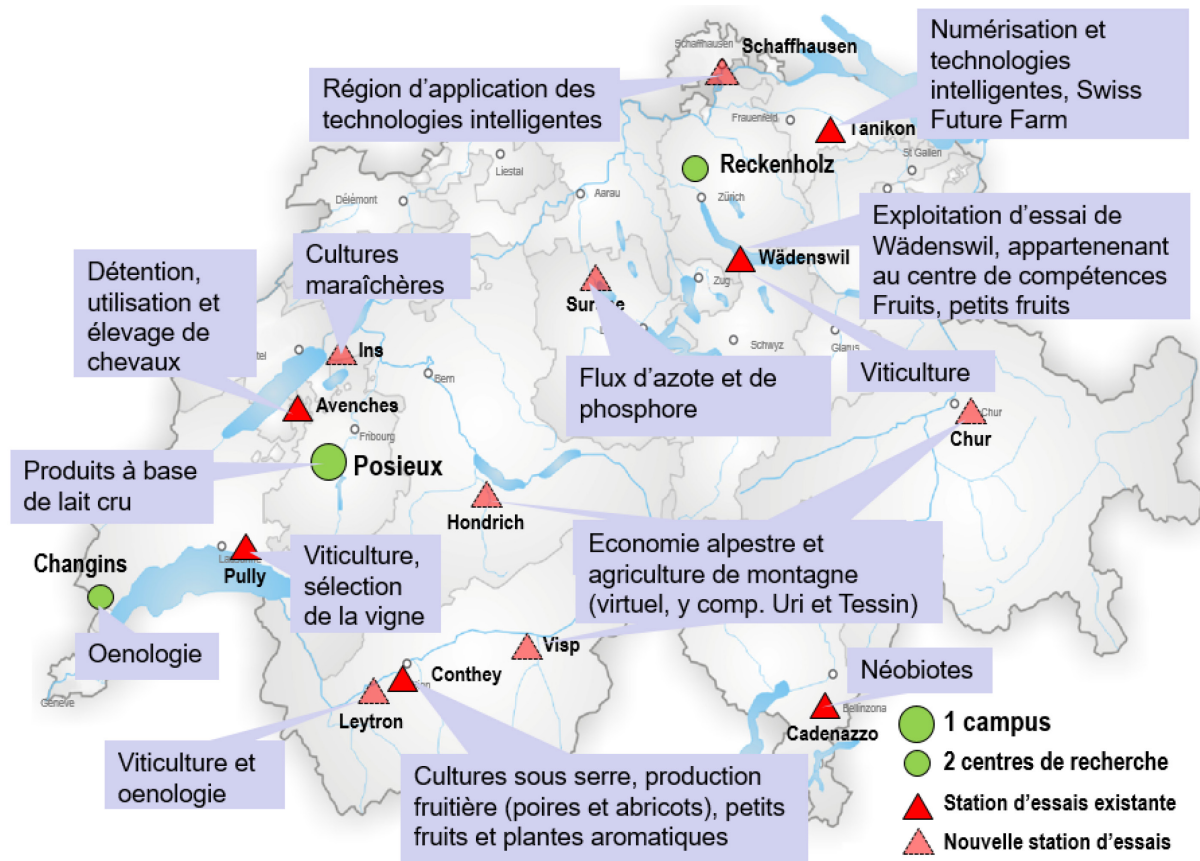


Figure 5: Vue d'ensemble des stations d'essais d'Agroscope

La figure suivante montre la mise en réseau des sites de Posieux, Changins et Reckenholz avec les stations d'essais. Trois « couches » imbriquées les unes dans les autres sont essentielles : 1. la recherche systémique sur le campus de Posieux et dans les centres de recherche de Changins et Reckenholz, 2. la recherche orientée vers la pratique et l'échange de connaissances par le biais des stations d'essais, et 3. la mise en œuvre de solutions issues de la recherche dans les exploitations agricoles, dans le secteur agroalimentaire et la transformation des denrées alimentaires. Tandis que le transfert de connaissances de la recherche fondamentale se fait principalement par le biais de publications, les stations d'essais ainsi que les exploitations et les parcelles d'essais sont des points de

référence importants pour échanger résultats et connaissances avec la pratique, directement (contacts directs, visites de parcelles) et surtout par l'intermédiaire des partenaires participants (filères, Agridea, écoles cantonales d'agriculture et vulgarisation, etc.).



SITES PRINCIPAUX

CAMPUS POSIEUX

Recherche liée aux animaux y compris aliments pour animaux
Recherche alimentaire et nutritionnelle
Programmes de monitoring et évaluation de la durabilité
Centre pour les infrastructures de laboratoire & la technologie de recherche

CHANGINS

Principes Protection des végétaux pour toutes les cultures
Systèmes cultureux Grandes cultures et œnologie

RECKENHOLZ

Sélection végétale et amélioration des variétés
Agroécologie et ressources naturelles

STATIONS D'ESSAIS

CULTURES SPECIALES ARC ALPIN

Conthey

VITICULTURE ET ŒNOLOGIE

Leytron

VITICULTURE ET SÉLECTION DE LA VIGNE

Pully

ŒNOLOGIE

Changins

CHEVAUX

Avenches

CULTURES MARAÎCHÈRES

Ins

FLUX DE SUBSTANCES AZOTE ET PHOSPHORE

Sursee

ÉCONOMIE ALPESTRE ET AGRICULTURE DE MONTAGNE

Valais, Berne, Grisons, Uri, Tessin

TECHNOLOGIES INTELLIGENTES

Schaffhouse, Thurgovie

NUMÉRISATION

Tänikon

NÉOBIOTES

Cadenazzo

CULTURES DE FRUITS ET DE PETITS FRUITS

Réseau national

Figure 6: Mise en réseau des sites de Posieux, Changins et Reckenholz avec les stations d'essais décentralisées

Dans les chapitres suivants, les stations d'essais sont décrites brièvement. L'accent est mis sur l'orientation thématique, l'engagement des partenaires et la valeur ajoutée pour l'agriculture et le secteur agroalimentaire. En outre, les liens les plus importants vers les autres stations d'essais sont également présentés. Il ne s'agit pas de doublons, mais plutôt d'une utilisation nécessaire des synergies entre des stations d'essais pour parvenir à acquérir les connaissances pratiques.

3.1 Stations d'essais existantes

Ces dernières années, Agroscope a créé des centres sur les sites spécialisés de Conthey, Pully, Avenches, Wädenswil, Tänikon et Cadenazzo, seul ou en collaboration avec les cantons et les partenaires de la filière, dans le but de traiter des questions spécifiques liées à la pratique, correspondant au concept des stations d'essais. Ces prototypes se caractérisent par leur lien direct avec l'application et la pratique.

3.1.1 Station d'essais « Cultures spéciales dans l'arc alpin » à Conthey

Aujourd'hui, le site de Conthey fait partie des sites spécialisés d'Agroscope. A Conthey, une collaboration a été mise en place depuis 2018 avec le canton du Valais, indépendamment du projet d'avenir. Elle sera encore renforcée dans les années qui viennent.

Orientation thématique

La station d'essais se concentre principalement sur les cultures spéciales, en particulier les cultures sous serre, les petits fruits, les plantes médicinales et aromatiques et les cultures fruitières - abricots et poires - importantes pour la région, y compris la recherche sur l'entreposage. Les activités de recherche sont axées sur le développement de systèmes de production plus économes en ressources, nécessitant moins de produits phytosanitaires et plus souples face aux fluctuations climatiques. En outre, les méthodes de culture et de stockage sont optimisées afin d'améliorer la qualité des produits et leur valeur ajoutée. Enfin, la sélection est effectuée dans l'optique des cultures spécifiques à la région et au climat.

Engagement des partenaires

A l'exception du bâtiment principal, du complexe de serres et des parcelles d'essais de Bruson, le canton du Valais a repris à la Confédération les bâtiments et infrastructures existants. Avec son personnel, il assure l'exploitation des parcelles d'essais et des vergers. Agroscope indemnise le canton à hauteur d'environ 0,4 million de francs par an pour des prestations dans le domaine de l'arboriculture et pour l'utilisation d'infrastructures spécifiques. De plus, le canton met également à disposition des parcelles d'essais et des infrastructures destinées à la recherche ainsi que du personnel à Leytron (viticulture et œnologie) et à Viège. Agroscope a réalisé des économies d'environ 2 millions de francs par an grâce à cette collaboration.

Valeur ajoutée

La collaboration contribue à maintenir et à promouvoir les cultures spéciales à forte valeur ajoutée, en mettant l'accent sur les zones de production situées dans l'arc alpin. En raison de la forte valeur ajoutée, de la mise en réseau entre le canton, Agroscope et d'autres partenaires de la recherche et de la filière (HES-SO Sion, PhytoArk, EPFL) dans la région, la collaboration assure également l'échange de connaissances de la recherche à la pratique.

Lien avec d'autres stations d'essais

- Station d'essais Cultures maraîchères à Ins (cultures sous serres)
- Centre de compétences pour la culture des fruits et des petits fruits

3.1.2 Station d'essais « Viticulture et sélection de la vigne » à Pully

Orientation thématique

La station d'essais de Pully est principalement axée sur la viticulture. En raison de l'emplacement et de la disposition particulière des parcelles, le site convient parfaitement pour pratiquer des recherches

sur de nouvelles variétés, évaluer les clones de variétés établies et développer des méthodes culturales telles que la gestion des cultures et l'entretien des sols. Les parcelles d'essais d'Agroscope situées à Leytron et Cugnasco sont également rattachées au site d'essai de Pully.

Engagement des partenaires

Dans le cadre de collaborations existantes et futures à l'échelle de projets, le Canton de Vaud et ses organisations viticoles soutiennent la station d'essais de Pully. La vinification du raisin de Pully et des parcelles d'essais attenantes est effectuée dans la cave de Changins, dont l'infrastructure doit être reprise et rénovée par le canton de Vaud.

Valeur ajoutée

La collaboration entre le Canton de Vaud et Agroscope contribue à promouvoir la filière de la viticulture à haute valeur ajoutée, en tenant compte des principales régions viticoles de Suisse. La mise en réseau entre Agroscope, le canton de Vaud et d'autres partenaires de la recherche et de la filière dans la région garantit également un échange intensif de connaissances entre la recherche et la pratique.

3.1.3 Station d'essais « Néobiotes » à Cadenazzo

Il existe déjà une station d'essais sur le site de Cadenazzo qui traite des questions spécifiques concernant la production agricole dans les conditions climatiques des Alpes du Sud. À Cadenazzo, une collaboration a été établie avec l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage WSL et Agridea. En plus du nouveau bâtiment principal, inauguré en 2016 et utilisé par les trois partenaires, des parcelles d'essais sont disponibles à Cadenazzo et à Cugnasco pour les grandes cultures, les cultures fourragères, fruitières, maraîchères et viticoles.

Orientation thématique

À Cadenazzo, la recherche appliquée est axée sur une surveillance de la pression exercée par les maladies et les ravageurs provenant du Sud ainsi que sur la mise au point de méthodes visant à endiguer et à prévenir la propagation de nouveaux agents pathogènes et ravageurs, en particulier dans la viticulture et les cultures maraîchères. En outre, la station étudie également des questions agronomiques concernant les grandes cultures et la production fourragère dans les conditions climatiques des Alpes du Sud.

Engagement des partenaires

Le canton du Tessin soutient les travaux dans le cadre des synergies avec les activités cantonales. En outre, le canton finance désormais un poste à temps partiel pour la gestion du vignoble. Agroscope, en tant que partenaire de recherche, conçoit et coordonne, avec des partenaires externes (dont le WSL et Agridea), les projets réalisés sur place et est responsable de la supervision et de l'évaluation scientifique des essais ainsi que de la publication conjointe des résultats et des conclusions.

Valeur ajoutée

Avec la progression du changement climatique et la mondialisation croissante, la question des néobiotes prend de plus en plus d'importance dans toute la Suisse. En tant que porte d'entrée pour les nouveaux ravageurs, le canton occupe une position particulière. La collaboration avec tous les partenaires, y compris le public, prévue dans le cadre de la station permettra une identification précoce des nouveaux ravageurs et la mise au point de méthodes de lutte adaptées à la pratique.

- *Lien avec d'autres stations d'essais*
- Station d'essais Cultures spéciales dans l'arc alpin à Conthey
- Station d'essais Œnologie à Changins
- Station d'essais Viticulture et sélection de la vigne à Pully
- Viticulture et œnologie à Leytron
- Centre viticole de Wädenswil

3.1.4 Station d'essais « Numérisation » à Tänikon

Depuis 2017, il existe une collaboration réglementée par contrat entre le site spécialisé de Tänikon et le canton de Thurgovie. Cette collaboration a été établie indépendamment du projet d'avenir. Avec deux partenaires industriels, le canton exploite également la Swiss Future Farm, dont le centre est l'exploitation expérimentale de Tänikon. Tänikon réunit les groupes de recherche Production numérique, Automatisation et Conception du travail, une partie du groupe Ruminants qui effectue des recherches dans l'étable expérimentale sur les émissions ainsi que le Centre spécialisé dans la détention convenable des animaux et deux groupes d'économie agricole. Dans le cadre du projet d'avenir, les activités qui ne sont pas liées à un site spécifique doivent être transférées sur le campus de Posieux.

Orientation thématique

Dans le cadre de la Swiss Future Farm, une exploitation agricole pilote a été créée sur le site de Tänikon pour étudier les technologies numériques dans des conditions typiquement suisses. L'étable expérimentale sur les émissions permet de tester dans des conditions d'essai contrôlées des mesures visant à réduire les émissions d'ammoniac et de gaz à effet de serre. Les activités dans le domaine de la numérisation à Tänikon sont axées sur l'étude des possibilités et des limites de la numérisation et des nouvelles technologies en réseau pour l'agriculture suisse. Cela concerne à la fois les travaux à l'intérieur et à l'extérieur de la ferme et donc la production animale. Outre les activités visant à optimiser les processus et les systèmes de production, l'élaboration d'indicateurs pour permettre une gestion globale de l'exploitation agricole et pour faciliter les tâches d'exécution de la politique agricole revêt également une grande importance.

Engagement des partenaires

Dans le cadre du contrat de collaboration en place, le canton met à disposition l'exploitation expérimentale à des fins de recherche et effectue les travaux correspondants. Agroscope rémunère les prestations fournies conformément à l'accord à hauteur d'environ 1,1 million de francs par an et investit dans des infrastructures de recherche (par exemple des capteurs). Au total, la collaboration permet à Agroscope d'économiser 1,2 million de francs par an sur les infrastructures et le personnel d'exploitation nouvellement embauché par le canton. Les partenaires investis dans la Swiss Future Farm mettent à disposition les machines et le personnel nécessaires au projet dans le cadre du partenariat public-privé (PPP) avec le canton de Thurgovie. Agroscope, pour sa part, utilise la Swiss Future Farm pour ses recherches systémiques dans le domaine de la numérisation et pour ses projets dans l'étable expérimentale sur les émissions. Il existe des interfaces avec d'autres partenaires de recherche tels que l'ETH Zurich. L'exploitation expérimentale est également à la disposition d'autres partenaires de recherche moyennant l'accord des acteurs concernés.

Valeur ajoutée

En donnant accès aux technologies et applications agricoles les plus récentes, la station d'essais permet de mieux connaître la valeur ajoutée potentielle de la numérisation pour l'agriculture et le secteur agroalimentaire, ce qui ne serait pas possible pour Agroscope seul. Grâce à l'infrastructure et au savoir-faire de la station d'essais avec la Swiss Future Farm, il existe un fort potentiel de synergie avec les stations d'essais « Région d'application des technologies intelligentes » (SH, TG) et « Flux des substances » (LU) et le réseau de compétences « Culture de fruits et de petits fruits ».

Lien avec d'autres stations d'essais

- Station d'essais Flux des substances à Sursee
- Station d'essais Technologies intelligentes dans les cantons de Schaffhouse et de Thurgovie

3.1.5 Station d'essais « Détention, utilisation et élevage de chevaux » à Avenches

Le Haras national suisse HNS est le centre de compétence de la Confédération pour les équidés au sein d'Agroscope. La base légale est l'article 147 de la loi sur l'agriculture (RS 910.1), selon lequel la Confédération exploite un haras pour soutenir l'élevage du cheval. Le HNS sert à soutenir l'élevage de chevaux, la recherche et le développement, le transfert de connaissances et complète les mesures de

promotion de la Confédération pour l'élevage agricole de chevaux. Aujourd'hui, le HNS d'Avenches est l'un des sites spécialisés d'Agroscope.

Orientation thématique

Le HNS accorde une attention particulière au cheval franches-montagnes, l'unique race chevaline d'origine suisse existant encore aujourd'hui. Les projets visant à préserver la diversité génétique et à accroître la valeur marchande de l'élevage de franches-montagnes sont prioritaires, tout comme les activités de recherche dans les domaines de l'élevage, de la reproduction, des techniques de détention, du comportement et de la santé des chevaux. Outre le bien-être de l'animal, l'accent est mis sur l'optimisation des aspects économiques et des aspects liés à l'organisation du travail ou sur l'examen des aménagements des étables. La reproduction et la santé des équidés sont deux domaines qui sont traités à l'Institut suisse de médecine équine (ISME), qui est géré conjointement avec la faculté Vetsuisse de l'Université de Berne.

Avec une soixantaine d'étalons franches-montagnes appartenant à la Confédération et utilisés dans toute la Suisse, ainsi qu'un important stock de semences, le HNS contribue à la continuité de la race en collaboration avec la Fédération suisse du Franches-Montagnes (FSFM). Le HNS soutient également l'élevage de chevaux en Suisse par son infrastructure et sur diverses questions d'élevage.

Conseil et transfert de connaissances ainsi que collaboration avec la filière

Grâce à son réseau d'experts dans tous les domaines de la filière équine, le Bureau de conseils cheval du HNS soutient les propriétaires et les éleveurs de chevaux, les organisations équestres, les autorités, les consultants et les autres milieux intéressés. La collaboration entre la filière équine et Agroscope/HNS sur le site d'Avenches contribue largement à préserver et à promouvoir la diversité génétique de la race franches-montagnes. La mise en réseau entre Agroscope et d'autres partenaires de la recherche et de la filière garantit également l'échange de connaissances entre la recherche et la pratique dans toute la Suisse. Les offres de formation sont proposées en collaboration avec des institutions partenaires (par exemple, HAFL, organisations d'élevage de chevaux reconnues, etc.) Il existe également des collaborations en matière d'enseignement avec des universités et des hautes écoles spécialisées ainsi que des cours pour la pratique en Suisse et à l'étranger.

3.1.6 « Centre viticole » à Wädenswil

Depuis le 1er janvier 2018, Agroscope exploite le Centre viticole de Wädenswil (WBZW) sur son site du même nom avec les organisations partenaires ZHAW et Strickhof (centre de formation des viticulteurs). La direction est assurée par la fédération Branchenverband Deutschschweizer Wein (BDW).

Orientation thématique

Le centre viticole est le centre de compétences pour la filière viticole suisse alémanique. Axé sur les besoins spécifiques de la viticulture en Suisse alémanique, il se concentre sur l'ensemble de la chaîne de valeur ajoutée, de la production à la commercialisation et la vente en passant par l'œnologie. Le centre mène des recherches appliquées en viticulture et en œnologie et produit lui-même du vin.

Engagement des partenaires

Dans un souci de synergie, les projets sont harmonisés et coordonnés au nom de la filière avec des partenaires de recherche sur le site de Wädenswil et avec des partenaires d'autres cantons et des services de conseil spécialisés. Le centre cherche à collaborer avec les producteurs de vin, les instituts de recherche et les groupes d'intérêt, ainsi qu'avec les pépinières viticoles et les associations professionnelles.

Valeur ajoutée

Par sa recherche orientée sur la pratique et le transfert de connaissances par la formation continue et la vulgarisation sur place, le centre contribue au développement de la filière viticole en Suisse alémanique. En outre, le centre soutient le contrôle qualité de l'ensemble de la filière viticole par des analyses internes et externes.

Lien avec d'autres stations d'essais

- Station d'essais Œnologie à Changins
- Station d'essais Viticulture et sélection de la vigne à Pully
- Viticulture et œnologie à Leytron

3.2 Nouvelles stations d'essais

3.2.1 Station d'essais « Cultures maraîchères » à Ins

Orientation thématique

Les activités de recherche orientées vers la pratique dans la station d'essais se concentrent sur le développement de stratégies globales de protection des plantes dans les cultures maraîchères, sur une gestion du sol économe en ressources, sur des méthodes de culture durables et sur l'optimisation de la culture sous serre dans des conditions pratiques. Au-delà de tous ces sujets, l'utilisation du potentiel de la numérisation pour résoudre les problèmes existants constitue une question centrale.

Engagement des partenaires

Le canton de Berne et la filière fournissent les parcelles d'essais nécessaires et l'accès aux serres, ainsi que les autres infrastructures à Ins (bureaux, laboratoires). Ils sont également responsables de l'exploitation des parcelles d'essais. Agroscope affectera trois à cinq collaborateurs-trices à Ins pendant la durée prévue de la station d'essais pour mener à bien les projets de recherche. Ils seront responsables de la conception, de la supervision scientifique et de l'évaluation des essais, ainsi que de la publication conjointe des résultats et des conclusions. Outre Agroscope, la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires HAFL est également investie dans la station de recherche en tant que partenaire de recherche.

Valeur ajoutée

La valeur ajoutée centrale de la station d'essais est l'augmentation de l'efficacité et de l'efficience grâce à la collaboration avec la filière maraîchère, la formation professionnelle et continue et la vulgarisation. En outre, des synergies peuvent être exploitées entre Agroscope et d'autres partenaires de recherche. La station d'essais contribue ainsi à ce qu'une production économe en ressources se mette en place dans les exploitations maraîchères dans la plus importante région de culture en Suisse.

Lien avec d'autres stations d'essais

- Station d'essais Cultures spéciales dans l'arc alpin à Conthey (cultures sous serres)

3.2.2 Station « Œnologie » à Changins

Orientation thématique

Les recherches du centre de compétences en œnologie d'Agroscope (groupes de recherche sur l'œnologie et la qualité des vins) visent à soutenir la filière viticole suisse dans la production de vins d'excellente qualité et à haute valeur ajoutée. Des recherches œnologiques et analytiques sont menées pour optimiser les vins sur la base de la variété, pour exprimer les spécificités du terroir dans le vin et pour assurer sa stabilité. L'étroite collaboration entre Agroscope et la HES-SO Changins (au sein de l'UMR) en est un élément clé.

Engagement des partenaires

Le canton de Vaud reprendra la cave existante à Changins et la mettra à disposition d'Agroscope en vue d'une utilisation commune dès que les travaux de rénovation et de construction seront terminés. En outre, le canton de Vaud fera une offre pour l'achat d'une partie du bâtiment BA (bâtiment abritant la HES-SO Changins). Le canton a l'intention d'utiliser ces bâtiments pour y concentrer la formation agricole et la vulgarisation dans le domaine des cultures spéciales.

Valeur ajoutée

La valeur ajoutée centrale de la station d'essais « Œnologie » est l'utilisation optimale des synergies entre Agroscope et la HES-SO Changins (dans le cadre de l'UMR). La collaboration avec le canton de Vaud, un grand canton viticole, dans les domaines de la formation professionnelle et continue ainsi que de la vulgarisation permettra d'accroître encore l'efficacité et l'efficience.

Lien avec d'autres stations d'essais

- Viticulture et œnologie à Leytron
- Centre viticole à Wädenswil
- Station d'essais Viticulture et sélection de la vigne à Pully

3.2.3 « Viticulture et œnologie » à Leytron

Orientation thématique

La collaboration entre Agroscope et le canton du Valais dans le domaine de la viticulture se poursuivra dans l'exploitation cantonale ou dans des exploitations de la pratique. Dans le cadre de la construction de la nouvelle cave cantonale, il sera désormais possible de réaliser des essais œnologiques sur des cépages, des clones et des systèmes culturels spécifiques dans le cadre de projets et avec des volumes de vin plus importants.

Engagement des partenaires

Le canton du Valais fournit les infrastructures (ses vignobles et la nouvelle cave), son personnel technique et ses conseils pour les projets de recherche. Agroscope met à disposition des chercheurs pour la conception, la supervision scientifique et l'évaluation des essais, ainsi que les publications communes.

Valeur ajoutée

L'étroite collaboration entre Agroscope et le canton du Valais dans le domaine de la viticulture et de l'œnologie conduit à un renforcement du transfert de connaissances dans le domaine de la vulgarisation et de la formation dans le plus grand canton viticole de Suisse. En outre, les synergies entre Agroscope et d'autres partenaires de recherche du canton du Valais (HES-SO Sion, EPFL) peuvent être utilisées et développées.

Lien avec d'autres stations d'essais

- Station d'essais Œnologie à Changins
- Centre viticole à Wädenswil
- Station d'essais Viticulture et sélection de la vigne à Pully

3.2.4 Station d'essais « Produits à base de lait cru » à Grangeneuve

Orientation thématique

Les activités du centre de compétences pour les produits à base de lait cru se concentrent sur le maintien et l'augmentation de la valeur ajoutée des produits à base de lait cru et en particulier du fromage au lait cru. En mettant l'accent sur l'ensemble de la chaîne de valeur, le centre de compétences combine tous les aspects, depuis l'alimentation en passant par le bien-être des animaux jusqu'à la caractérisation des composants du lait cru et des produits à base de lait cru ayant une incidence sur la saveur, ainsi qu'aux caractéristiques de qualité qui sont également essentielles pour les exportations.

Engagement des partenaires

Par le biais de l'Institut agricole de l'Etat de Fribourg IAG, le canton de Fribourg met à disposition les infrastructures nécessaires au centre de compétences (étable de vaches laitières avec production de lait sans ensilage, fromagerie, halle de technologie alimentaire, salle de dégustation et de vente) ainsi que les ressources humaines pour la formation et la vulgarisation mais aussi pour l'exploitation. Agroscope est en lien étroit avec la recherche sur l'alimentation et la nutrition, qui sera à l'avenir concentrée à Posieux, pour la conception des projets de recherche ainsi que la supervision scientifique et

l'évaluation des essais. L'échange de connaissances et la publication des résultats et des conclusions sont effectués en étroite collaboration avec les partenaires.

Valeur ajoutée

La station d'essais contribue à la continuité des produits transformés à base de lait cru et au renforcement de la compétitivité internationale des produits fabriqués à partir de lait cru. Le lien avec l'Institut agricole de l'Etat de Fribourg IAG et la plateforme de vulgarisation CASEi permet également d'améliorer le transfert de connaissances vers les exploitations de transformation et les entreprises commerciales (PME), notamment en ce qui concerne le développement commun de nouveaux produits. Par le transfert de connaissances à la formation professionnelle, la station d'essais contribue aussi à accroître l'attrait des professions dans la filière.

3.2.5 Station d'essais « Flux de substances » dans le canton de Lucerne

Orientation thématique

La station d'essais se concentre sur deux enjeux prioritaires pour l'agriculture, à savoir l'amélioration de l'efficacité de l'azote et du phosphore et la réduction des émissions. L'accent est mis sur l'examen de la faisabilité et de l'impact des mesures de réduction des émissions et sur leur optimisation. Il s'agit dans un premier temps de quantifier les émissions dans les exploitations agricoles et d'identifier les facteurs qui influencent les émissions.

Engagement des partenaires

Le réseau d'exploitations nécessaires pour mesurer les flux de substances et les émissions et évaluer l'impact des mesures est mis en place et géré par le canton de Lucerne et la filière. Le suivi des exploitations fait également partie des attributions du canton et de la filière. Le canton fournit aussi l'infrastructure nécessaire pour le personnel d'Agroscope ainsi que son propre personnel pour soutenir et encadrer les activités de recherche. Agroscope financera environ deux à cinq collaborateurs-trices à Sursee pour une période initiale de huit ans. A l'interface avec le canton et la filière, ces derniers seront responsables de la conception des projets de recherche, de la supervision scientifique et de l'évaluation des essais et des mesures, ainsi que de la publication des résultats et des conclusions en collaboration avec les autres partenaires.

Valeur ajoutée

Avec la station d'essais, les partenaires participants apportent une contribution active à la résolution des problèmes de flux de substances dans le contexte de l'exploitation, sur place, dans l'une des régions les plus touchées. Parallèlement, la station d'essais permet de tester dans des conditions pratiques les mesures de réduction des émissions, qui ont été développées et étudiées dans l'étable expérimentale sur les émissions de Tänikon. L'implication de la vulgarisation, de la filière et des exploitations garantit également l'échange de connaissances et le transfert de solutions adaptées à la pratique.

Lien avec d'autres stations d'essais

- Station d'essais Numérisation à Tänikon (étable expérimentale consacrée aux essais sur les émissions)

3.2.6 Station d'essais « Région d'application des technologies intelligentes » dans les cantons de Schaffhouse et de Thurgovie

Orientation thématique

La station d'essais se concentre sur l'essai de nouvelles technologies dans des conditions pratiques, en mettant l'accent sur les cultures végétales (y compris les cultures spéciales) et la production animale. Sur la base de ces tests, le but est d'optimiser les nouvelles technologies en vue d'une utilisation pratique. La station d'essais est directement liée à la Swiss Future Farm (voir station d'essais « Numérisation ») et aux activités dans le domaine de la numérisation, de la réduction des émissions et de la protection des ressources.

Engagement des partenaires

Les cantons de Schaffhouse et de Thurgovie, qui participent à la collaboration, fournissent le réseau d'exploitations nécessaire aux tests et encadrent les exploitations. Agroscope assure la supervision scientifique des tests et optimise les applications et les technologies jusqu'à leur commercialisation, cette dernière en étroite collaboration avec les partenaires industriels respectifs.

Valeur ajoutée

Le complément apporté par la recherche fondamentale d'Agroscope et son lien étroit avec la station d'essais en particulier par le biais de la Swiss Future Farm permettent de tester de nouvelles technologies ou des applications pour des projets dans des conditions pratiques jusqu'à leur mise sur le marché par des partenaires industriels. Le test et l'optimisation de nouvelles technologies ouvrent à leur tour de nouvelles questions et de nouveaux projets de recherche qui peuvent être traités par Agroscope ou les autres stations d'essais.

Lien avec d'autres stations d'essais

- Station d'essais Numérisation à Tänikon

3.2.7 Station d'essais « Agriculture de montagne et économie alpestre » dans les cantons du Valais, de Berne, des Grisons, d'Uri et du Tessin

Orientation thématique

La station d'essais se concentre sur les questions agronomiques, structurelles, sur les questions liées à la production et la création de valeur dans le domaine du développement de l'agriculture de montagne et de l'économie alpestre (par exemple, exploitation des herbages adaptée au site, production et transformation du lait). Les activités de recherche doivent à chaque fois être définies dans le cadre d'un projet.

Engagement des partenaires

Les cantons du Valais, de Berne, des Grisons, d'Uri et du Tessin qui participent à la station d'essais fournissent et entretiennent le réseau intercantonal de parcelles d'essais et d'exploitations nécessaires aux essais et aux projets axés sur la pratique. En outre, les cantons mettent leurs infrastructures à disposition (y compris les troupeaux pour les essais) et fournissent un encadrement technique pour les essais et les projets. Agroscope est responsable de la conception des projets de recherche ainsi que de la supervision scientifique et de l'évaluation des essais. Les résultats et les conclusions sont publiés conjointement avec tous les partenaires, en particulier avec les organisations de formation et de vulgarisation des cantons et de la filière.

Valeur ajoutée

Le réseau d'essais et d'exploitations permet de répondre aux questions sur l'agriculture de montagne et l'économie alpestre dans l'ensemble de l'arc alpin, en tenant compte des facteurs structurels, organisationnels, économiques et climatiques qui diffèrent selon les cantons. Le réseau intercantonal revêt donc également une grande importance du point de vue de la recherche et est à la base de la mise en place de la recherche sur un sujet important pour la Suisse, tant du point de vue culturel que de celui des spécificités du pays. Parallèlement, le réseau de partenaires participants assure l'implication des partenaires essentiels de l'arc alpin.

Lien avec d'autres stations d'essais

- Station d'essais Flux des substances à Sursee
- Station d'essais Numérisation à Tänikon
- Station d'essais Technologies intelligentes dans les cantons de Schaffhouse et de Thurgovie
- Station d'essais Produits à base de lait cru à Grangeneuve

3.2.8 Station d'essais Culture des fruits et des petits fruits (centre de compétences)

Conformément au concept d'implantation des sites, le site de Wädenswil sera en grande partie abandonné. Les activités actuelles de protection des plantes seront transférées à Changins. À l'avenir, l'exploitation expérimentale de Wädenswil sera intégrée à la nouvelle station d'essais et au réseau de compétences sur la culture des fruits et des petits fruits. Outre Wädenswil, les stations d'essais existantes « Cultures spéciales dans l'arc alpin » à Conthey et « Numérisation » à Tänikon, ainsi que les exploitations expérimentales de Breitenhof et de Güttingen, seront également intégrées au réseau de compétences. De plus, la nouvelle station d'essais « Région d'application des technologies intelligentes » viendra compléter l'ensemble, ainsi que des parcelles d'essais cantonales, d'autres parcelles chez les producteurs de fruits et de petits fruits ou des parcelles d'essais chez les transformateurs.

Orientation thématique du réseau de compétences Fruits et petits fruits

L'objectif primordial de ce réseau à vocation nationale est d'optimiser et de développer les systèmes de production dans les cultures de fruits et de petits fruits. Le réseau doit contribuer à promouvoir une production de fruits et de petits fruits à haute valeur ajoutée, rentable, écologique et de haute qualité en Suisse. L'échange de connaissances coordonné par le réseau de compétences repose sur la recherche fondamentale et appliquée d'Agroscope et d'autres partenaires de recherche (FiBL, ETH Zurich, ZHAW Wädenswil, HES-SO Lullier etc.).

Engagement des partenaires dans le réseau de compétences Fruits et petits fruits

Le cœur du réseau de compétences est la coordination des activités de tous les partenaires, qui est assurée par Fruit-Union Suisse. Les activités d'Agroscope se concentrent sur Changins, Conthey et Reckenholz ainsi que sur les exploitations d'essais de Breitenhof, Wädenswil et Güttingen. Agroscope y est responsable de la conception des projets de recherche ainsi que de la supervision scientifique et de l'évaluation des essais. L'échange de connaissances avec la pratique est effectué en commun avec tous les partenaires participant au réseau. En plus des activités de formation et de vulgarisation, les cantons mettent à disposition les infrastructures expérimentales existantes et participent à des activités de recherche coordonnées en mettant en place leurs propres essais sur les parcelles cantonales.

Valeur ajoutée du réseau de compétences Fruits et petits fruits

La valeur ajoutée du réseau de compétences est le renforcement d'une recherche proche de la pratique et l'échange de connaissances pour la production de fruits et de petits fruits en Suisse en utilisant le potentiel de synergies existant entre tous les partenaires et en harmonisant et coordonnant les activités de ces derniers.

Lien avec d'autres stations d'essais

- Station d'essais Cultures spéciales dans l'arc alpin à Conthey

3.2.9 Station d'essais «Technologie des denrées alimentaires» dans le canton de Zurich

Des discussions sont actuellement en cours avec la ZHAW à Wädenswil dans le but de mettre en place une station d'essais sur la « technologie des denrées alimentaires ». Les axes thématiques envisagés sont la transformation des aliments, la technologie des aliments et des boissons ainsi que l'emballage des aliments.

3.2.10 Aperçu de l'engagement des cantons et de la filière dans les nouvelles stations d'essais

Le tableau suivant donne un aperçu de l'orientation thématique des nouvelles stations d'essais et de l'engagement des cantons, de la filière et d'Agroscope.

Station d'essais	Engagement des cantons et de la filière	Engagement d'Agroscope
Cultures maraîchères à Ins	Mise à disposition des infrastructures à Ins, des parcelles d'essais et accès aux serres, exploitation des parcelles d'essai	3-5 collaborateurs-trices pour la conception, la supervision scientifique et l'évaluation des essais ainsi que l'échange de connaissances en collaboration avec les partenaires
Oenologie Changins	Le canton reprend la cave existante à Changins et la met à disposition d'Agroscope après les travaux de rénovation et de construction. Cette cave est utilisée indépendamment par Agroscope, la HES-SO Changins et le canton en exploitant les synergies à l'échelle des projets.	Activités de recherche dans le cadre du programme d'activités dans les domaines de la viticulture, de l'oenologie et de la qualité des vins (y compris l'analyse sensorielle). Collaboration avec le canton et la HES-SO Changins à l'échelle de projets.
Produits à base de lait cru Grangeneuve	Le canton fournit les infrastructures nécessaires au centre de compétences ainsi que les ressources humaines pour l'exploitation, la formation et la vulgarisation.	En liaison avec la recherche alimentaire et nutritionnelle à Posieux, Agroscope est responsable de la conception des projets de recherche ainsi que de la supervision scientifique et de l'évaluation des essais. L'échange de connaissances se fait en collaboration avec les partenaires.
Flux de substances dans le canton de Lucerne	Le canton et la filière mettent en place, entretiennent et gèrent un réseau d'exploitations, ils encadrent les exploitations participantes. Le canton fournit les infrastructures nécessaires aux collaborateurs-trices d'Agroscope ainsi que du personnel pour soutenir et encadrer les activités de recherche.	3-5 collaborateurs-trices pour la conception, la supervision scientifique et l'évaluation des essais ainsi que l'échange de connaissances en collaboration avec les partenaires
Région d'application des technologies intelligentes dans les cantons de Schaffhouse et de Thurgovie	Les cantons mettent à disposition le réseau d'exploitations nécessaires aux tests et encadrent ces exploitations.	Agroscope assure la supervision scientifique des tests et l'optimisation des applications et des technologies.
Agriculture de montagne et économie alpestre dans les cantons du Valais, de Berne, des Grisons, d'Uri et du Tessin	Les cantons fournissent et gèrent le réseau intercantonal d'exploitations et de parcelles d'essai. En outre, les cantons mettent à disposition de la collaboration les infrastructures existantes (y compris les troupeaux pour les essais) et assurent la supervision technique des essais et des projets.	Agroscope est responsable de la conception des projets de recherche inclus dans le programme d'activités, de la supervision scientifique et de l'évaluation des essais. Si nécessaire, des collaborateurs-trices d'Agroscope travaillent sur les différents sites d'essais.
Culture de fruits et de petits fruits (réseau de compétences)	Fruit-Union Suisse assure la coordination des activités de tous les partenaires. En plus des activités de formation et de vulgarisation, les cantons mettent à disposition du réseau les infrastructures expérimentales et participent en réalisant leurs propres essais.	Activités de recherche dans le cadre du programme d'activités. Les activités d'Agroscope se concentrent sur Changins et Conthey ainsi que sur les exploitations d'essai de Breitenhof, Wädenswil et Güttingen.

Tabelle 1: Aperçu de l'engagement des partenaires impliqués dans les nouvelles stations d'essais

Projet d'avenir d'Agroscope

Dans les nouvelles stations d'essais, Agroscope apportera essentiellement des connaissances spécialisées et mènera des projets de recherche en collaboration avec ses partenaires. L'ampleur de son engagement dans le cadre des projets et des essais ne pourra être estimée en détails que dans le cadre de la planification du programme d'activités quadriennal 2022-2025.

4 Futurs besoins d'Agroscope en matière d'infrastructures

4.1 Futurs profils des infrastructures des sites de Posieux, Changins et Reckenholz

L'optimisation des sites et des infrastructures vise à concentrer les installations essentielles pour la recherche et surtout les installations coûteuses. La figure suivante montre les infrastructures nécessaires à Posieux, Changins et Reckenholz, en fonction des profils des sites et des activités de recherche qui y sont affectées, en termes de qualité et par rapport au statu quo. Les analyses réalisées dans le cadre du concept détaillé montrent que les surfaces de laboratoire et les bureaux nécessaires sur les sites de Changins et Reckenholz ont pu être installés dans les infrastructures existantes et que des bâtiments précédemment utilisés sur ces deux sites ne sont plus nécessaires. Toutefois, la condition préalable à la mise en œuvre de la stratégie d'implantation des sites est l'extension de Posieux avec le nouveau bâtiment de laboratoire financé par le canton de Fribourg, la rénovation et l'agrandissement du bâtiment administratif et le remplacement des étables et des bâtiments d'exploitation.

Avec la mise en œuvre de la stratégie d'implantation des sites, les laboratoires et les domaines technologiques en particulier seront regroupés à Posieux ainsi que les activités non liées aux sites. En conséquence, il faudra augmenter les capacités des laboratoires et des bureaux. À l'inverse, les capacités des laboratoires et des bureaux de Changins et Reckenholz seront adaptées en densifiant et en restituant les bâtiments utilisés jusqu'ici. Sur les deux sites, les parcelles d'essais et les serres ainsi que les infrastructures spéciales sont d'une grande importance pour la recherche et resteront nécessaires à l'avenir. Les serres de Changins et de Reckenholz (cf. chapitre 4.2) sont principalement utilisées pour les activités de recherche en matière de protection et de sélection des plantes.

La concentration des laboratoires et des domaines technologiques permettra de réduire les doublons entre Wädenswil, Reckenholz et Liebefeld et d'exploiter les synergies. Toutefois, les sites de Changins et de Reckenholz continueront à disposer de laboratoires. Les besoins sont basés sur les profils des sites, c'est-à-dire que les activités de laboratoire nécessaires aux activités de recherche et aux essais spécifiques aux sites (par exemple, l'examen variétal), ou dont la centralisation ne permet pas de gains d'efficacité ou n'est pas utile d'un point de vue logistique, seront conservées sur place.

Catégorie d'espaces	Posieux	Changins	Reckenholz
Laboratoires chimiques			
Laboratoires biologiques			
Bureau / Administration			
Etables (production animale)		—	—
Serres	—		
Infrastructures spéciales	Usine pilote BSL3	Serre BSL2, cave	Site protégé lysimètres, locaux de stockage

	Pas de changement		Développement/Extension		Démantèlement/Consolidation
	Suppression		Non disponible		

Figure 7: Modification des infrastructures à Posieux, Changins, Reckenholz

Infrastructures nécessaires sur le campus de Posieux

Conformément au profil de recherche défini, le site de Posieux réunit les infrastructures nécessaires à la recherche animale. Outre les étables avec les laboratoires et les locaux de transformation, le site abrite surtout des dispositifs d'affouragement spéciaux et un moulin d'aliments pour animaux, ainsi que son propre abattoir et les surfaces herbagères pour les essais au pâturage avec les troupeaux d'animaux. Des discussions sont également en cours avec le canton de Fribourg pour la construction d'un nouveau bâtiment pour Liebefeld Kulturen AG (PPP entre Agroscope et la filière laitière et fromagère) en vue d'une reproduction commerciale de cultures alimentaires ainsi que de la réalisation d'une porcherie commune. En conséquence, l'Institut Agricole de Grangeneuve et l'Inforama Rütli de Zollikofen doivent renoncer à construire leurs propres porcheries à des fins de formation.

La recherche et les technologies de laboratoire à Posieux seront à la pointe des développements techniques et seront accessibles à l'ensemble d'Agroscope. Elles devraient garantir des recherches au plus haut niveau avec l'appui des laboratoires et de la technologie et permettre à Agroscope de rester compétitive. Le nouveau bâtiment abritera donc des laboratoires chimiques et biologiques axés sur la recherche en matière d'alimentation et de nutrition. En outre, des laboratoires de sécurité biologique et une usine pilote (BSL 3), une fromagerie de recherche ainsi que des locaux d'analyse sensorielle et environnementale se trouvent également sur le site.

Posieux étant le « siège » d'Agroscope, le site abritera également les bureaux de la direction et des états-majors.

Infrastructures nécessaires dans le centre de recherche de Changins

Pour mener des recherches dans le domaine de la protection des végétaux et des systèmes cultureux dans les grandes cultures, il faut avant tout des laboratoires biologiques. En combinaison avec la cave à vin (voir Station d'essais Œnologie), le centre est également pourvu d'une infrastructure de laboratoire moderne en ce qui concerne la technologie de l'analyse sensorielle pour la viticulture. Changins conserve également ses vastes parcelles d'essais, indispensables aux essais en plein champ sur l'amélioration des cultures arables et sur les systèmes cultureux. L'infrastructure des serres (y compris la serre de quarantaine BSL2) continuera également à être utilisée pour la recherche en matière de protection et d'amélioration des plantes. Le site ne comprendra que très peu de postes de travail de bureau pour des activités non liées au site ou sans lien direct avec les activités de recherche en laboratoire et sur les parcelles d'essais.

Infrastructures nécessaires dans le centre de recherche de Reckenholz

En plus des bureaux nécessaires, les activités de recherche et d'essais en matière d'amélioration des plantes, d'examens variétaux, de biosécurité, d'agroécologie et d'environnement sont basées sur les surfaces d'essais et les infrastructures spéciales disponibles sur le site de Reckenholz - en particulier pour les essais longue durée ou le « site protégé » pour les essais de dissémination de plantes génétiquement modifiées - ainsi que les serres. Il faut aussi ajouter l'installation de lysimètres et la halle de végétation. En outre, des laboratoires mixtes (chimiques et biologiques) axés sur la préparation des échantillons et les analyses de laboratoire simples sont nécessaires sur le site. La délocalisation prévue des activités de recherche s'accompagne d'une utilisation adaptée des surfaces en collaboration avec les partenaires de recherche.

Les infrastructures du site de Wädenswil pour la culture fruitière et pour la recherche sur la production fruitière et maraîchère viennent compléter l'infrastructure du site de Reckenholz. À l'avenir, elles seront gérées depuis le site de Reckenholz ou par l'exploitation expérimentale de Wädenswil.

4.2 Modifications des profils d'infrastructure sur les autres sites

La concentration des activités de recherche à Posieux, Changins et Reckenholz a un impact sur les infrastructures des sites spécialisés actuels. Le changement le plus important concerne le site de

Liebefeld, avec l'abandon du site et le déplacement des activités à Posieux. Cette mesure repose toutefois sur une décision prise par le Conseil fédéral en 2010. Le site de Wädenswil est également fortement touché, toutes les activités de laboratoire et les bureaux étant déplacés à Posieux, Changins et Reckenholz. En particulier, la concentration de la recherche fondamentale dans le domaine de la protection des végétaux à Changins offre la possibilité de consolider et d'exploiter les synergies et donc de réduire les surfaces de laboratoires disponibles pour cette activité. À Tänikon, le nombre de bureaux nécessaires diminuera en raison de la délocalisation des activités non liées au site vers Posieux. Les infrastructures du site de Conthey ne changeront pas puisqu'il n'existe aucun doublon à ce jour ou potentiels d'efficacité avec d'autres sites. Par exemple, les serres de Conthey ne seront pas utilisées pour des activités de recherche dans le domaine de la protection et de la sélection des plantes, mais seront utilisées pour la recherche sur les systèmes de cultures maraîchères sous serre.

Catégorie d'espaces	Conthey	Wädenswil	Tänikon	Liebefeld
Laboratoires chimiques	—	○	—	○
Laboratoires biologiques	●	○	—	○
Bureau / Administration	●	○	●	○
Etables (production animale)	—	—	● *	—
Serres	●	○	—	—
Infrastructures spéciales	Infrastructures pour les recherches sur l'entreposage	Serres de quarantaine Conservatoire d'arbres fruitiers	Etable expérimentale sur les émissions Swiss Future Farm	Le site sera abandonné

 Pas de changement
  Développement/ Extension
  Démantèlement/ Consolidation
 Suppression
 — Non disponible

Rem* Dans le cadre du contrat de collaboration, le canton met l'exploitation expérimentale à disposition.

Figure 8: Modification des profils d'infrastructures à Conthey, Wädenswil, Tänikon et Liebefeld

4.3 Future taille des sites

La mise en œuvre de la stratégie d'implantation des sites et le regroupement des activités de recherche fondamentale sur les sites de Posieux, Changins et Reckenholz s'accompagneront d'une délocalisation de postes de travail. Cela modifiera donc également la taille des sites. Sur la base du nombre actuel d'employés et de la future répartition des groupes de recherche, le tableau suivant montre quel sera l'ordre de grandeur des emplois fédéraux (Headcount HC) sur les différents sites après la mise en œuvre de la stratégie d'implantation par rapport à la situation actuelle.

Les délocalisations de postes de travail concernent les sites de Changins (un petit nombre vers Posieux et Reckenholz), Reckenholz (vers Posieux et Changins), Wädenswil (vers Reckenholz, Changins et Posieux) et Tänikon (vers Posieux). Par rapport à l'estimation de novembre 2018, le nombre d'emplois délocalisés sur le site de Reckenholz sera moins important, tandis que Changins connaîtra une légère augmentation des effectifs par rapport à la situation actuelle.

Sur la base du statu quo, le nombre d'emplois fédéraux, y compris ceux financés par des fonds de tiers, baissera, passant d'environ 1000 à environ 970. Ce déclin s'explique par les synergies opérationnelles (réception, maintenance, entretien, etc.). Le bilan n'inclut pas les emplois qui résulteront de l'expansion des activités de recherche financées par les gains d'efficacité. Certains de ces emplois seront créés dans les stations d'essais. Le bilan ne comprend pas non plus les éventuels postes de travail financés par les cantons ou par des tiers dans le cadre de la réalisation des stations d'essais.

En supposant qu'une réaffectation de la totalité des gains d'efficacité permette de financer entre 60 et 80 nouveaux emplois dans la recherche agronomique, le nombre d'emplois fédéraux augmenterait dans l'ensemble par rapport au statu quo.

Sites	Situation actuelle PT	Situation pré- vue PT
Posieux	135	440 – 450
Liebefeld	139	0
Changins	150	150 – 160
Reckenholz	265	225 – 235
Avenches	48	48
Cadenazzo*	11	11
Conthey*	42	42
Wädenswil*	128	5 – 10
Tänikon*	75	25 – 35
Pully	6	6
Total	1000	970

Rem.: * plus les postes de travail financés par les cantons ou par des fonds de tiers

Tableau 2: Vue d'ensemble de l'évolution du nombre de postes de travail par site

4.4 Impact sur le besoin d'investissement et les coûts d'hébergement

Agroscope a considérablement évolué au cours des dernières années en termes de thématiques, de personnel et d'organisation. Depuis 2006, le repositionnement a été effectué en plusieurs étapes successives, chacune d'entre elles préparant les étapes suivantes. Le concept de sites était resté inchangé jusqu'à présent, ce qui, outre des inefficacités en termes d'infrastructures et de fonctionnement, rendait également la direction plus difficile. Le regroupement prévu des sites est donc également logique et utile d'un point de vue opérationnel, mais a échoué dans le passé en raison de l'opposition des cantons et de considérations politiques régionales.

La figure suivante représente les besoins d'investissement et les coûts d'hébergement par site, dans le cas de la mise en œuvre de la stratégie d'implantation. Les changements par rapport au statu quo sont liés à la stratégie d'implantation, mais ils sont aussi en partie le résultat d'optimisations et de consolidations internes pour réduire le besoin en infrastructures. Diverses optimisations ont déjà été réalisées dans le passé, dans le but d'alléger les coûts d'infrastructure et d'exploitation. Ces optimisations ont été réalisées en partie grâce à la collaboration avec les cantons, notamment dans le cas des stations d'essais de Conthey et de Tänikon.

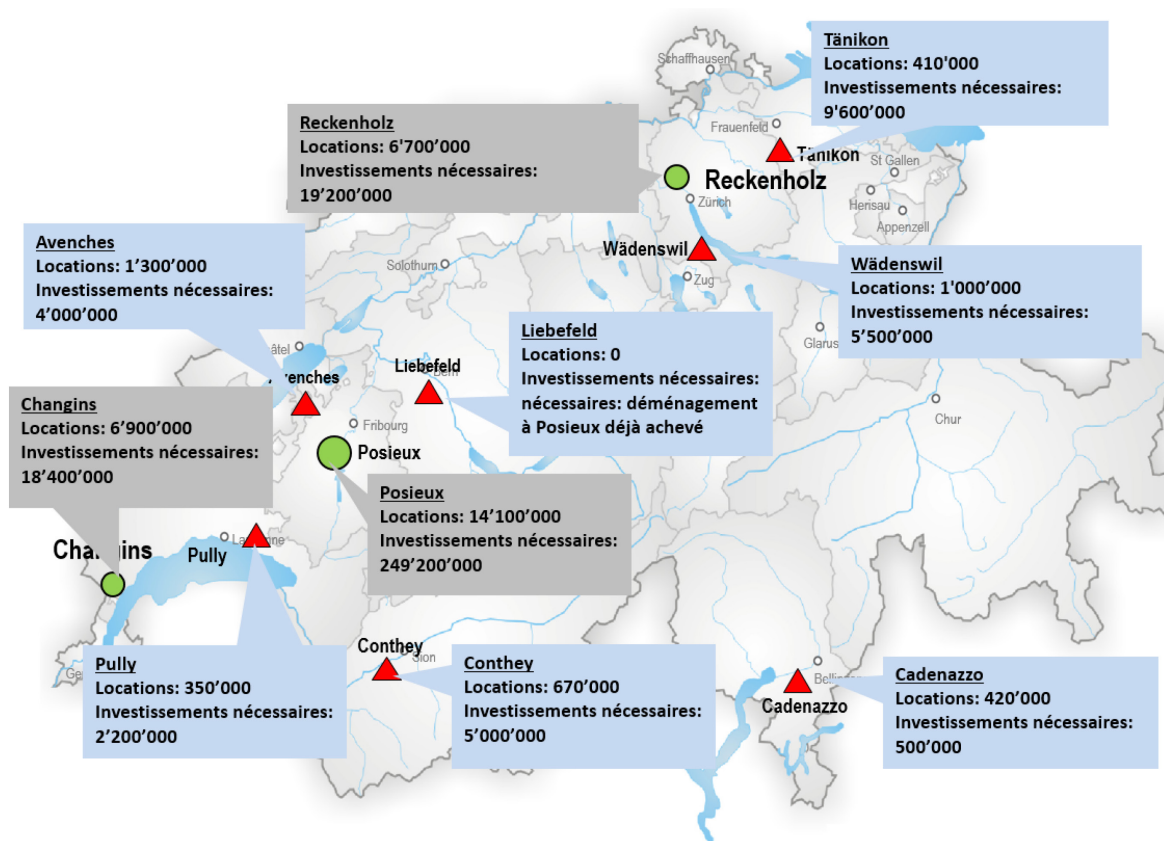


Figure 9: Besoins d'investissement et coûts d'hébergement par site en cas de mise en œuvre de la stratégie d'implantation⁹

⁹ Comme le figure 1, cette figure ne montre pas non plus les coûts d'hébergement et les besoins d'investissement pour les exploitations expérimentales et les parcelles d'essais utilisées par Agroscope en dehors des sites indiqués (p. ex. Breitenhof ou Güttingen).

5 Mise en œuvre prévue de la stratégie d'implantation des sites

La mise en œuvre de la stratégie d'implantation des sites et la réalisation des gains d'efficacité sur les coûts d'exploitation et d'infrastructures dépendent en grande partie de la mise à disposition des infrastructures nécessaires sur le campus de Posieux. Inversement, la mise en œuvre garantit également la protection des investissements réalisés ces dernières années et permettra de continuer à utiliser les infrastructures spéciales et à pratiquer les essais longue durée.

Selon le plan de l'OFCL, les infrastructures du campus de Posieux doivent être réalisées en trois temps:

- Bâtiment des laboratoires: Emménagement : A partir de 2024
- Cantine/Auditorium: Emménagement : A partir de 2023
- Bâtiment des bureaux: Emménagement : A partir de 2026

Les principes suivants, qui font partie intégrante de ce plan, régissent le plan de mise en œuvre :

- Les gains d'efficacité les plus importants pourront être réalisés à partir de 2026, et d'ici là, la mise en œuvre se fera de manière pragmatique, dans le respect des activités et de manière socialement acceptable.
- À court et moyen terme, il s'agit de créer une flexibilité pour de nouvelles tâches en exploitant le potentiel de densification des sites existants et en cédant les bâtiments qui ne sont plus utilisés.
- Il est également prévu d'exploiter au plus tôt les synergies liées au regroupement des activités de recherche, tous sites confondus, dans le cadre des infrastructures existantes.
- Le déménagement de Liebefeld à Posieux, qui a été décidé par le Conseil fédéral en 2011 indépendamment du projet d'avenir, peut ainsi être synchronisé dans le temps.

La mise en œuvre de la stratégie d'implantation se fera de manière échelonnée. Elle nécessite une planification détaillée et approfondie de la part d'Agroscope et du DEFR. Dans la perspective des bâtiments à construire et des déménagements prévus, mais surtout par rapport au personnel et à l'objectif d'une transition aussi acceptable que possible sur le plan social. A partir de l'état actuel de la planification (mars 2020) concernant la réalisation des bâtiments à Posieux, la transition est axée sur les repères suivants:

- A partir de 2024, le nouveau bâtiment de laboratoire de Posieux, réalisé et préfinancé par le canton de Fribourg, sera prêt à être occupé. Par conséquent, à partir de cette date, les activités de laboratoire pourront être déplacées des sites actuels de Liebefeld, Wädenswil et Reckenholz vers Posieux.
- A partir de 2026, les travaux de rénovation et de rehaussement d'un étage du bâtiment de bureaux de Posieux seront achevés. Par la suite, les postes de travail qui sont actuellement dans les bureaux de Tänikon, Wädenswil, Reckenholz et Changins pourront être déplacés à Posieux.
- Les prochaines délocalisations de Wädenswil vers Reckenholz et Changins et de Reckenholz vers Changins et vice versa dépendent du potentiel de densification existant et de considérations sur le plan du personnel. En principe, cependant, les emplois ne seront pas déplacés au-delà des frontières linguistiques avant le début du nouveau programme d'activités Agroscope 2022-2025 au plus tôt. Des délocalisations à petite échelle pourront avoir lieu plus tôt, mais tout devrait être fait pour éviter les doubles déménagements.

Une fois que le Conseil fédéral aura approuvé la stratégie d'implantation des sites, des groupes de travail seront constitués avec implication des cadres et des spécialistes techniques d'Agroscope. A partir de ces repères, les groupes de travail planifieront en détail les étapes de mise en œuvre concrètes. Ils définiront également le calendrier des mesures d'accompagnement en accord avec les partenaires sociaux et encadreront la mise en œuvre.

6 Incidences humaines et financières

6.1 Incidences humaines

Plusieurs groupes de recherche sont concernés par la mise en œuvre de la nouvelle stratégie d'implantation des sites et le regroupement thématique des activités. Ces changements résultent notamment de la concentration des activités de recherche, des surfaces et de la technologie des laboratoires ainsi que des activités non liées au site sur le campus de Posieux. La figure suivante illustre les délocalisations de postes entre les sites résultant de la mise en œuvre de la stratégie d'implantation.

Au total, près de 30 % de tous les emplois d'Agroscope seront déplacés en raison de la mise en œuvre de la stratégie d'implantation des sites. Ce chiffre n'inclut pas le déménagement du site de Liebefeld à Posieux, qui repose sur une décision prise par le Conseil fédéral en 2010. Au total, 20 % des emplois d'Agroscope seront déplacés par-delà les frontières linguistiques (de Wädenswil et Reckenholz vers Changins ou Posieux, de Tänikon vers Posieux et de Changins vers Reckenholz) avec la transition. D'autres transferts de postes concernent Changins (vers Posieux) et Wädenswil (vers Reckenholz).

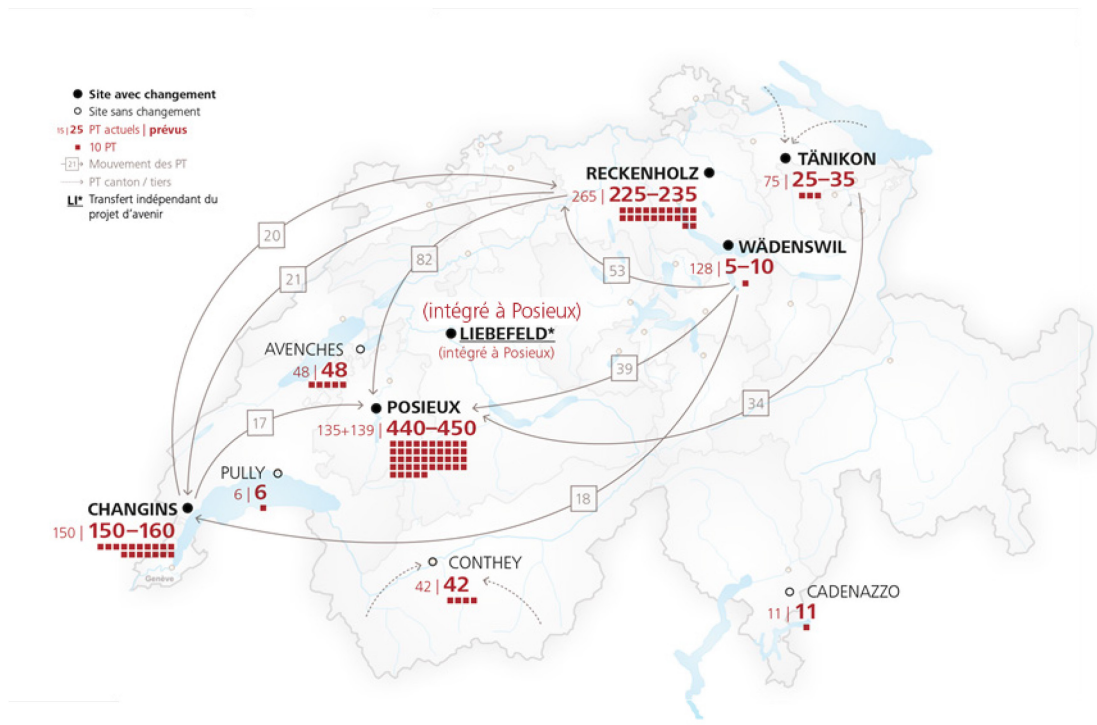


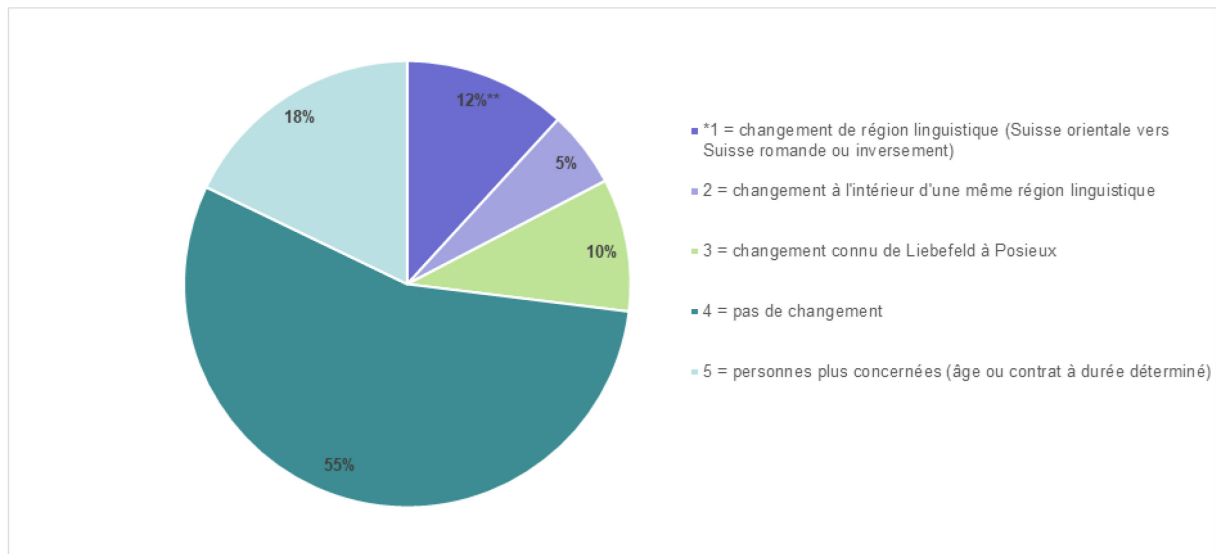
Figure 10: Délocalisation d'emplois fédéraux (non de personnes)

Le déplacement des emplois a des incidences différentes pour le personnel. La période relativement longue prévue pour la mise en œuvre (premières étapes à partir de 2022, mais principalement après l'achèvement des bâtiments à Posieux à partir de 2024 et 2026) et la forte proportion de contrats à durée déterminée réduisent considérablement le nombre de personnes concernées. En tant qu'institution de recherche, Agroscope compte, de par ses activités, une forte proportion de contrats à durée déterminée (doctorants, post-doctorants, saisonniers pour les récoltes, etc.)

Plus de 80 % du personnel permanent actuel ne seront pas ou peu affectés par la stratégie d'implantation des sites (fig. 11). Il s'agit des collaborateurs dont le lieu de travail ne changera pas (catégorie 4; environ 560 collaborateurs) ou qui ne seront plus concernés par les mesures de mise en œuvre en raison de leur âge ou d'un contrat à durée déterminée (catégorie 5; environ 180 collaborateurs). De même, les collaborateurs actuellement basés sur le site de Liebefeld ne sont pas concernés par la

mise en œuvre de la stratégie d'implantation en tant que telle, car le déménagement de Liebefeld à Posieux est connu depuis un certain temps et est accepté par les collaborateurs (catégorie 3; environ 100 collaborateurs). Pour environ 5 % des employés, le changement de lieu de travail se fera au sein de la région (catégorie 2; environ 60 collaborateurs), par exemple de Wädenswil à Reckenholz ou de Changins à Posieux.

Environ 12 % des collaborateurs (catégorie 1; environ 120 collaborateurs) seront touchés par une conséquence plus importante avec un changement de leur lieu de travail en dehors de la région actuelle (par exemple, de la région du Grand Zurich vers Posieux et Changins ou de Changins à Reckenholz). En outre, la rationalisation des sites et la centralisation à Posieux s'accompagneront d'une réduction de 25 à 30 emplois dans le domaine des infrastructures.



Rem.: * dans tous les indicateurs du personnel, le site de Posieux est considéré comme faisant partie de la Suisse romande.

Figure 11: Personnel concerné (base: effectif du personnel au 1er mars 2020)

Des mesures d'accompagnement ciblées seront spécialement établies pour les salariés de la catégorie 1 fortement touchés par la mise en œuvre. En principe, Agroscope offre à tous les collaborateurs de reprendre leur ancienne fonction sur leur nouveau lieu de travail et les soutient dans le processus de décision et de mise en œuvre. La première étape se fera sous forme de discussions périodiques sur le site avec les employés concernés. Elles auront lieu immédiatement après la décision du Conseil fédéral sur le projet d'avenir et se poursuivront pendant toute la phase de transition. L'objectif de ces discussions est de fournir un accompagnement continu aux collaborateurs ainsi que d'examiner et de mettre en œuvre des mesures de soutien concrètes. Agroscope s'efforce de trouver des solutions consensuelles et tournées vers l'avenir. Les discussions permettent également d'évaluer en permanence la situation au plus haut niveau et, si nécessaire, d'examiner d'autres mesures d'accompagnement et de soutien.

En termes de contenu, les mesures de soutien s'appuient sur le plan social fédéral, complété par d'autres éléments ciblés. L'accent est mis sur les mesures d'accompagnement suivantes:

- Possibilité de faire un « essai » sur le nouveau lieu de travail (par exemple, par rotation de postes)
- Promotion accrue des cours de langues
- Contribution aux frais de voyage et de déménagement
- Utilisation accrue des formes de travail mobiles (travail mobile, travail à domicile)
- Promotion accrue du travail à temps partiel
- Principe « interne avant externe » pour le renouvellement des postes (à condition que le profil du poste soit respecté)

- Dans quelques cas exceptionnels: examen de la retraite anticipée
- Nouvelle tâche au sein d'Agroscope

La réduction des quelque 25 à 30 emplois dans le secteur des infrastructures doit se faire si possible sans licenciements. L'une des conditions pour que cela fonctionne est que les collaborateurs concernés soient prêts à accepter un poste en dehors de la région linguistique actuelle. Dans l'ensemble, l'objectif des mesures d'accompagnement est de faire que la fluctuation nette augmente le moins possible malgré une situation complexe. En dépit des mesures d'accompagnement, il faut cependant s'attendre à une augmentation du nombre de départs par an compte tenu des étapes de mise en œuvre prévues. Ces dernières années, la fluctuation nette à Agroscope était relativement basse et oscillait entre 4 et 5 %.

6.2 Incidences financières

6.2.1 Investissements nécessaires pour la mise en œuvre de la stratégie d'implantation des sites par rapport au statu quo

Selon les calculs de l'OFCL, des investissements de l'ordre de 313 millions de francs seront nécessaires jusqu'en 2028 pour mettre en place l'infrastructure de recherche nécessaire sur les sites de Posieux, Changins et Reckenholz, ce qui représente à moyen et à long terme une économie d'environ 36 millions de francs pour le budget fédéral par rapport au volume d'investissement dans le cas d'un statu quo. Alors que les investissements dans le cas du statu quo seraient répartis sur une période et un nombre d'immobilisations beaucoup plus importants et permettraient uniquement la maintenance ou la rénovation, la concentration des sites permettra un renouvellement important et durable, car les fonds seront concentrés sur un nombre d'immobilisations plus petit. Dans les deux variantes, la construction du nouveau bâtiment de laboratoire sur le site principal de Posieux, réalisée et préfinancée par le canton de Fribourg (remboursement sur 25 ans), est nécessaire. Dans la variante de statu quo, avec le déménagement du site de Liebefeld à Posieux, les besoins d'investissement s'élèvent à 70 millions de francs¹⁰, tandis qu'ils s'élèveront à environ 124 millions de francs¹¹ en cas de mise en œuvre de la future stratégie d'implantation des sites.

Dans le statu quo, la maintenance et la rénovation du portefeuille immobilier sont répartis sur une période de plus de 25 ans, sur la base d'un budget d'entretien annuel de 12,7 millions de francs, que l'OFCL a mis à disposition d'Agroscope (schéma: colonnes bleues). Compte tenu de l'état des bâtiments et du retard d'investissement à Posieux (la majorité des installations existantes datent de 1974, les étables ne sont plus conformes aux directives actuelles en matière de détention animale), les investissements devraient se concentrer sur Posieux pendant environ dix ans. Cela réduit donc d'autant la marge de manœuvre pour la rénovation d'autres sites. Par conséquent, les infrastructures de recherche des sites de Changins et Reckenholz risquent de ne plus répondre aux exigences d'une recherche de qualité.

La future stratégie d'implantation prévoit la rénovation complète du portefeuille immobilier du site de Posieux sur une période de 10 ans. Le raccourcissement de la phase d'investissement est une condition préalable nécessaire pour réaliser les économies de coûts visées. D'un point de vue budgétaire, il faudrait donc augmenter le budget d'investissement annuel actuel de l'OFCL de 12,7 millions de francs par an, soit 127 millions de francs pour les huit prochaines années, pour atteindre environ 189 millions de francs et augmenter également les dépenses fonctionnelles de l'OFCL à 21,2¹² millions de

¹⁰ Selon le Message 2015 sur l'immobilier du DFF, un plafond de dépenses de 70 millions de francs maximum a été convenu pour le nouveau bâtiment avec le canton de Fribourg, qui préfinance le bâtiment des laboratoires.

¹¹ Le bâtiment de laboratoires CA, qui était prévu pour le déménagement Liebefeld-Posieux, sera rehaussé d'un troisième étage du fait de la centralisation des espaces de laboratoire dans le cadre du projet d'avenir. Au total, les investissements nécessaires (préfinancés par le canton de Fribourg) selon le projet de Message sur l'immobilier 2020 s'élèvent donc à 124,4 millions de francs.

¹² Cette valeur correspond aux redevances de leasing au canton de FR de 5,2 millions de francs pour les années 2025-2027 et de 5,6 millions de francs pour 2028.

francs. En contrepartie, par rapport au maintien du statu quo, d'une part, les investissements nécessaires seront fortement réduits au cours des années suivantes et diminueront au total d'environ 36 millions de francs, comme mentionné ci-dessus. D'autre part, Agroscope rendra à l'OFCL les bâtiments qui ne sont plus utilisés sur les sites de Tänikon, Reckenholz, Wädenswil et Changins. La valeur comptable actuelle de ces bâtiments est d'environ 56 millions de francs. Le produit d'une vente devrait financer une part importante des fonds nécessaires à l'augmentation du budget d'investissement de l'OFCL.

Investissements nécessaires pour l'entretien de l'infrastructure d'Agroscope y comp. leasing CA à partir de 2025

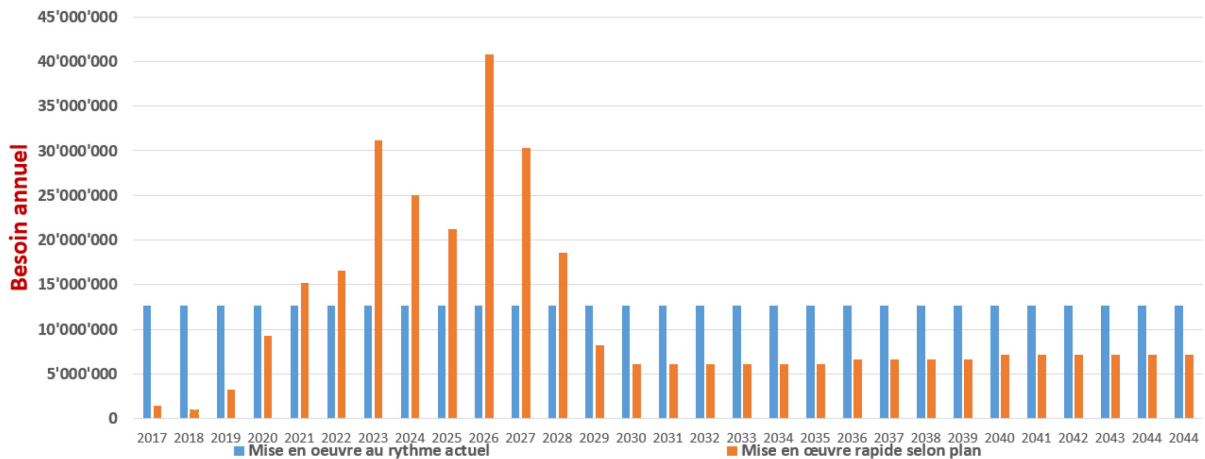


Figure 12: Comparaison des besoins et de l'évolution des investissements dans le cas de la stratégie d'implantation des sites par rapport au statu quo

La réalisation des nouveaux bâtiments est basée sur les normes définies par l'OFCL pour les places de travail dans les bâtiments administratifs. Conformément aux Instructions concernant l'utilisation économique et l'exploitation des bâtiments du portefeuille immobilier de l'OFCL, les places de travail dans les nouveaux bâtiments administratifs ou dans les bâtiments entièrement rénovés seront conçus selon le concept Multispace. La mise en œuvre du concept permet de densifier les places de travail dans les bâtiments administratifs et de laisser des possibilités d'expansion ultérieure grâce à la réalisation de nouveaux bâtiments à Posieux. Cela garantit la flexibilité nécessaire au développement à moyen et long terme d'Agroscope.

6.2.2 Évaluation de la rentabilité

La mise en œuvre de la stratégie d'implantation est rentable tant en termes d'investissements (réduction des investissements de 36 millions de francs par rapport au statu quo; voir ci-dessus) que de coûts d'hébergement (loyers sous forme d'imputations de prestations). Cela permet de réaliser des gains d'efficacité sur les coûts d'hébergement et sur les coûts d'exploitation. D'autres effets attendus sont des gains de synergie dans le domaine de la technologie ainsi que des améliorations dans les prestations de services et le management d'Agroscope en général. L'imputation des prestations du DFF (OFCL) est basée sur la comptabilité analytique complète des coûts d'hébergement d'une unité administrative. Tous les coûts d'un bien immobilier fédéral, qui sont générés pendant son cycle de vie, sont donc facturés et lissés annuellement. En plus des coûts du capital (investissement, intérêts, amortissement) et des frais administratifs, l'imputation des prestations comprend les coûts des prestations de base (p. ex. petit entretien) et les coûts de maintenance des biens immobiliers sur l'ensemble de leur cycle de vie (30-40 ans). Les principes de calcul généralement applicables pour déterminer les prix de cession s'appliquent au secteur des prestations de l'hébergement conformément aux directives de l'Administration fédérale des finances.

La figure 13 montre clairement qu'entre 2019 et 2028, les coûts d'hébergement passeront de 42,72 millions de francs à environ 32,58 millions de francs par rapport au statu quo (ligne bleue) en raison

de l'optimisation de l'utilisation des infrastructures (p. ex. densification) et de la concentration des sites sur un site principal et deux centres de recherche régionaux^{13,14}. Sans la mise en œuvre de la future stratégie d'implantation des sites, l'imputation des prestations s'élèverait à 42,84 millions de francs après 2028 (le nouveau bâtiment de laboratoire pour les travaux actuels à Liebefeld et les nouveaux bâtiments qui remplaceront les étables et les bâtiments d'exploitation entraîneront une hausse des loyers). Cela signifie que les gains d'efficacité dans le secteur des infrastructures à partir de cette date s'élèveraient à 10,26 millions de francs par an. Cumulés sur la période 2018-2028, les gains d'efficacité possibles grâce à la mise en œuvre de la stratégie d'implantation des sites (différence entre la ligne bleue et la ligne orange; zone grise) s'élèvent à 73,6 millions de francs.

Gains d'efficacité, différence IP Statu quo - 1+2

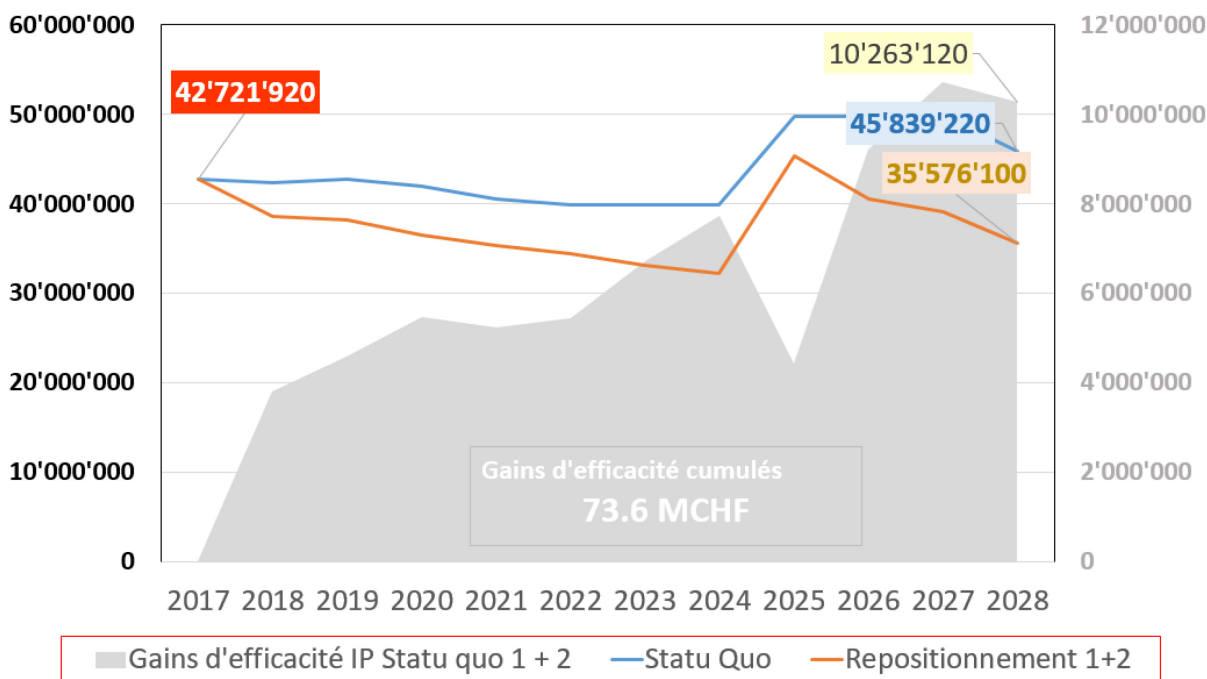


Figure 13: Gains d'efficacité réalisables grâce à la mise en œuvre de la stratégie d'implantation des sites par rapport au statu quo.

Outre les économies réalisées dans le domaine des infrastructures, la stratégie d'implantation de sites permettra également de réaliser des gains d'efficacité sur les coûts d'exploitation. D'après les estimations actuelles, ils devraient s'élever à environ 2,0 - 2,5 millions de francs par an à partir de 2028.

Par rapport à l'estimation de novembre 2018, les économies réalisées sur les coûts d'infrastructure et d'exploitation, qui ont été recalculées et, surtout, calculées plus précisément dans le concept détaillé, s'avèrent moins importantes. Outre des raisons méthodologiques, l'écart peut venir du fait que le bâtiment du laboratoire de Posieux sera agrandi et affichera une surface utile nettement plus importante que ce qui avait été calculé à l'origine. En outre, les coûts d'hébergement sur les sites de Changins et de Reckenholz sont plus élevés que ce que prévoyait l'estimation de 2018, car des infrastructures spéciales supplémentaires doivent être utilisées et que la densification visée, notamment en ce qui concerne les laboratoires, n'est pas pleinement réalisée sur tous les sites. Dans l'ensemble, cependant, les coûts d'hébergement se situent toujours dans la fourchette de l'estimation de novembre 2018.

¹³ L'augmentation à court terme en 2025 s'explique par les investissements dans les infrastructures à Posieux, sans que des biens immobiliers aient pu être cédés aux autres sites à ce moment-là.

¹⁴ Cela n'inclut pas les économies résultant de l'utilisation des potentiels de synergie (par exemple, grâce à l'utilisation des infrastructures en commun avec les partenaires de recherche).

Actuellement, le calcul ne tient pas compte des effets de synergie résultant de l'utilisation conjointe des infrastructures spéciales et des installations d'essais, notamment sur le site de Reckenholz. En fonction de la participation des partenaires de collaboration, les coûts d'hébergement d'Agroscope baisseront encore si les infrastructures peuvent être louées en retour auprès du partenaire de collaboration.

7 Utilisation des gains d'efficacité

L'agriculture et le secteur agroalimentaire sont confrontés à des défis majeurs. Les domaines thématiques importants sont la protection des plantes, le changement climatique, la numérisation croissante, la forte pression concurrentielle, le changement du comportement de consommation et les déficits en matière d'objectifs environnementaux. Pour garantir durablement une sécurité alimentaire adéquate en Suisse, l'agriculture et le secteur agroalimentaire dépendent de plus en plus de solutions pratiques que peut leur apporter la recherche dans des délais de plus en plus courts. Dans ce contexte, la réduction des coûts d'infrastructure et d'exploitation d'Agroscope et le réinvestissement des gains d'efficacité ainsi réalisés dans la recherche d'Agroscope et dans l'échange de connaissances sont impératifs.

Compte tenu de la charge élevée que l'épidémie du coronavirus représente pour le budget fédéral, il est difficile d'augmenter le budget pour les investissements nécessaires et en parallèle, d'affecter immédiatement la totalité des gains d'efficacité, qui seront obtenus progressivement, dans la recherche. Les investissements supplémentaires nécessaires qui ne pourront pas être couverts par le produit de la vente des bâtiments qui ne sont plus utilisés, seront donc compensés par les gains d'efficacité, de sorte qu'aucune charge supplémentaire ne devrait en principe grever le budget fédéral.

La Commission des finances du Conseil national (CdF-N), qui s'est déjà fortement impliquée dans le projet d'avenir Agroscope en 2018 (cf. chapitre 1.2.2), a été informée fin février 2020 de l'état d'avancement des travaux sur le concept détaillé et le plan de mise en œuvre. Tous deux ont été accueillis favorablement par la Commission dans l'ensemble. Afin de préciser sa motion 18.4087 « Réformes structurelles d'Agroscope en faveur de la recherche dans le domaine agricole », la Commission des finances a présenté à l'unanimité la motion 20.3014 « Réforme structurelle d'Agroscope: réaffectation sans délai des gains d'efficacité à la recherche agricole ». La motion vise à demander au Conseil fédéral de prévoir une réaffectation immédiate de tous les gains d'efficacité réalisés en faveur du budget global d'Agroscope. Les fonds libérés grâce à l'optimisation des sites et des infrastructures doivent, selon la volonté de la Commission des finances, revenir immédiatement à la recherche agronomique et non au financement de projets de construction. Compte tenu de la charge élevée qui pèse sur le budget fédéral, cette demande ne sera pas entièrement satisfaite, car une partie des gains d'efficacité doit être utilisée pour compenser les investissements supplémentaires jusqu'en 2028.

Par conséquent, les activités d'Agroscope seront renforcées à court et moyen terme dans les domaines qui ont le plus d'impact sur la poursuite du développement de l'agriculture et du secteur agroalimentaire suisses:

- Mise en place de nouvelles stations d'essais avec les cantons: la création des stations d'essais est basée sur l'analyse de la pertinence et de la priorité des thèmes. En promouvant une production respectueuse des ressources et de l'environnement dans les exploitations maraîchères, en améliorant l'efficacité de l'azote et du phosphore et en réduisant les retombées dans l'air et les lacs, les stations d'essais contribuent pour beaucoup à la réduction des impacts environnementaux de l'agriculture. La numérisation et l'application des nouvelles technologies dans la pratique sont des atouts de taille. Actuellement, les nouvelles technologies et les applications sont souvent développées sans lien direct avec l'agriculture. C'est pourquoi elles doivent être testées dans les stations d'essais et optimisées dans le but d'augmenter leur utilisation dans la pratique. La station d'essais intercantonale sur l'économie alpestre et l'agriculture de montagne est née du besoin de répondre à d'importantes questions agronomiques, structurelles, de production et de valeur ajoutée dans le développement de l'économie alpestre et l'agriculture de montagne. Agroscope va investir un total de 17,8 millions de francs dans les stations d'essais durant la période 2021-2028, la réalisation des stations ayant lieu principalement à partir de 2022.
- Renforcement de la recherche: l'expansion de la recherche est axée sur les domaines de la protection alternative des cultures, de la durabilité et de la réduction des impacts environnementaux, ainsi que de l'économie agricole et de la sociologie. Ces thèmes ont été définis sur la base d'une analyse des principaux enjeux auxquels sont confrontés l'agriculture et le secteur agroalimentaire. La

nécessité de renforcer la recherche sur la protection alternative des cultures se fonde sur le plan d'action des produits phytosanitaires et sur les initiatives politiques appelant à une expansion des activités concernées, par exemple sur les nouveaux ravageurs envahissants¹⁵. Au cours de la période 2021-2028, Agroscope devrait pouvoir consacrer 12,8 millions de francs supplémentaires à ces champs thématiques.

- Renforcement de l'exécution: la mise en œuvre de la nouvelle ordonnance sur la protection des végétaux contre les organismes nuisibles particulièrement dangereux (ordonnance sur la santé des végétaux; RS 916.20) à partir du 1er janvier 2020 entraînera pour Agroscope des dépenses supplémentaires pour la surveillance, le diagnostic et l'analyse qui se montent à 5,4 millions de francs jusqu'en 2028 et qui doivent être principalement financées par les gains d'efficacité.

Globalement de 2021 à 2028, Agroscope devrait pouvoir utiliser environ la moitié des gains d'efficacité réalisés pendant cette période pour la réalisation des stations d'essais et le renforcement de la recherche dans l'agriculture et le secteur alimentaire. L'affectation avec incidence financière des gains d'efficacité au budget d'Agroscope s'effectuera de manière progressive et graduelle. Les gains d'efficacité réalisés par Agroscope dans le secteur des infrastructures, mais non réinvestis, doivent servir à compenser les dépenses supplémentaires temporaires de l'OFCL et donc à soulager le budget fédéral. Après 2028, les gains d'efficacité devraient alors être entièrement utilisés au profit de la recherche agronomique d'Agroscope.

¹⁵ Dans sa réponse à la motion Kutter 19.4475 « Recherches sur la punaise diabolique », le Conseil fédéral a reconnu la nécessité d'effectuer des recherches supplémentaires sur les nouveaux ravageurs envahissants et demandé l'acceptation de la motion. En ce qui concerne l'allocation d'un budget plus important, le Conseil fédéral renvoie aux gains d'efficacité associés au projet d'avenir Agroscope.

8 Appréciation de la future stratégie d'implantation des sites

8.1 Estimation de la réalisation des objectifs

Sur la base des travaux sur le concept détaillé et le plan de mise en œuvre, les objectifs visés avec la stratégie d'implantation des sites sont en principe réalisables. L'optimisation des structures d'infrastructure permet de parvenir à la réduction souhaitée de la part représentée par les coûts d'infrastructure et d'exploitation dans le budget d'Agroscope, et d'autres gains d'efficacité peuvent également être réalisés en termes de fonctionnement.

L'utilisation de la totalité des gains d'efficacité pourra permettre à long terme de financer 60 à 80 nouveaux postes dans la recherche agronomique et nutritionnelle. En outre, l'utilisation ciblée des synergies dans la recherche permet de développer plus rapidement et plus efficacement des solutions aux problèmes de l'agriculture. Par conséquent, la mise en œuvre de la stratégie d'implantation des sites contribue de manière significative au renforcement de la recherche agronomique et à la mise à disposition des prestations supplémentaires requises par l'agriculture et le secteur agroalimentaire. Grâce à la mise en réseau des partenaires impliqués, la création et le développement de stations d'essais favorisent simultanément l'importance pratique et l'échange de connaissances et améliorent la perméabilité de la recherche vers des solutions adaptées à la pratique. La stratégie garantit également une gestion plus efficace et une mise à disposition durable des prestations.

Le besoin d'utiliser la totalité des gains d'efficacité pour renforcer la recherche agronomique se heurte à la crise du coronavirus que l'on ne pouvait pas prévoir et qui pèsera lourd dans le budget fédéral au cours des prochaines années. C'est pourquoi des priorités encore plus strictes qu'auparavant doivent donc être établies concernant tous les fonds disponibles. En conséquence, Agroscope doit renoncer à une partie des gains d'efficacité réalisés au cours de la période 2021-2028 en faveur du budget fédéral ou pour compenser les dépenses supplémentaires temporaires de l'OFCL. La redistribution partielle des gains d'efficacité permettra néanmoins de combler les principales lacunes de la recherche agronomique actuelle. Ainsi, à partir de 2021 et surtout à partir de 2022, Agroscope pourra investir des ressources supplémentaires pour la création de stations d'essais prioritaires, le renforcement de la recherche dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la protection alternative des cultures, de l'impact environnemental, de la viabilité économique et des attentes de la société, ainsi que dans de nouvelles tâches d'exécution dans l'agriculture et le secteur agroalimentaire. La politique agricole 2022+ est également axée sur ces enjeux et vise à réduire la pollution de l'environnement, à augmenter la valeur ajoutée et à améliorer l'efficacité des exploitations.

8.2 Position du Conseil Agroscope sur la stratégie d'implantation des sites

Le Conseil Agroscope soutient le concept de base de la stratégie d'implantation des sites et les profils thématiques des sites de Posieux, Changins et Reckenholz. Il attache une grande importance à l'intégration ciblée d'Agroscope dans la recherche agronomique et nutritionnelle nationale et internationale et à une collaboration étroite entre la recherche et la pratique.

De l'avis du Conseil Agroscope, la recherche est un élément central permettant de répondre de manière adéquate aux problèmes de la pratique agricole et aux enjeux auxquels la société doit faire face actuellement. Par conséquent, il est essentiel que les gains d'efficacité résultant de la mise en œuvre de la stratégie d'implantation soient réalisés le plus rapidement possible et réinvestis dans la recherche. Dans le but de renforcer le plus possible la recherche, le Conseil Agroscope, en tant qu'organe stratégique, suivra de près les différentes étapes de mise en œuvre et d'investissement et en contrôlera l'efficacité. Du point de vue du Conseil Agroscope, cependant, la question se pose de savoir si ces fonds seront suffisants pour relever les défis qui se présentent.

8.3 Position du comité de projet externe sur la stratégie d'implantation des sites¹⁶

Les représentants et représentantes des cantons, de la filière, des milieux scientifiques et de l'administration impliqués dans le comité de projet externe soutiennent le futur concept d'implantation des sites d'Agroscope avec les profils thématiques des nouvelles stations d'essais décentralisées et des stations déjà en place, du campus central et des deux centres de recherche régionaux. Le comité de projet externe voit une grande valeur ajoutée dans l'optimisation, car celle-ci contribue au renforcement de la recherche agronomique et permet d'apporter plus de recherche et plus de proximité avec la pratique.

Les cantons et les filières souhaitent commencer à mettre en place les stations d'essais décentralisées le plus rapidement possible. Comme les travaux de réalisation dépendent de la réalisation de gains d'efficacité, les cantons et les filières veulent que les étapes de mise en œuvre débutent rapidement.

¹⁶ Les communiqués de presse contenant les résultats des séances du Comité de projet externe sont disponibles aux adresses suivantes: <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-74927.html> (séance du 6 mai 2019) et <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-77822.html> (séance du 16 janvier 2020 y compris présentation du contexte) (accès: 24 mars 2020).